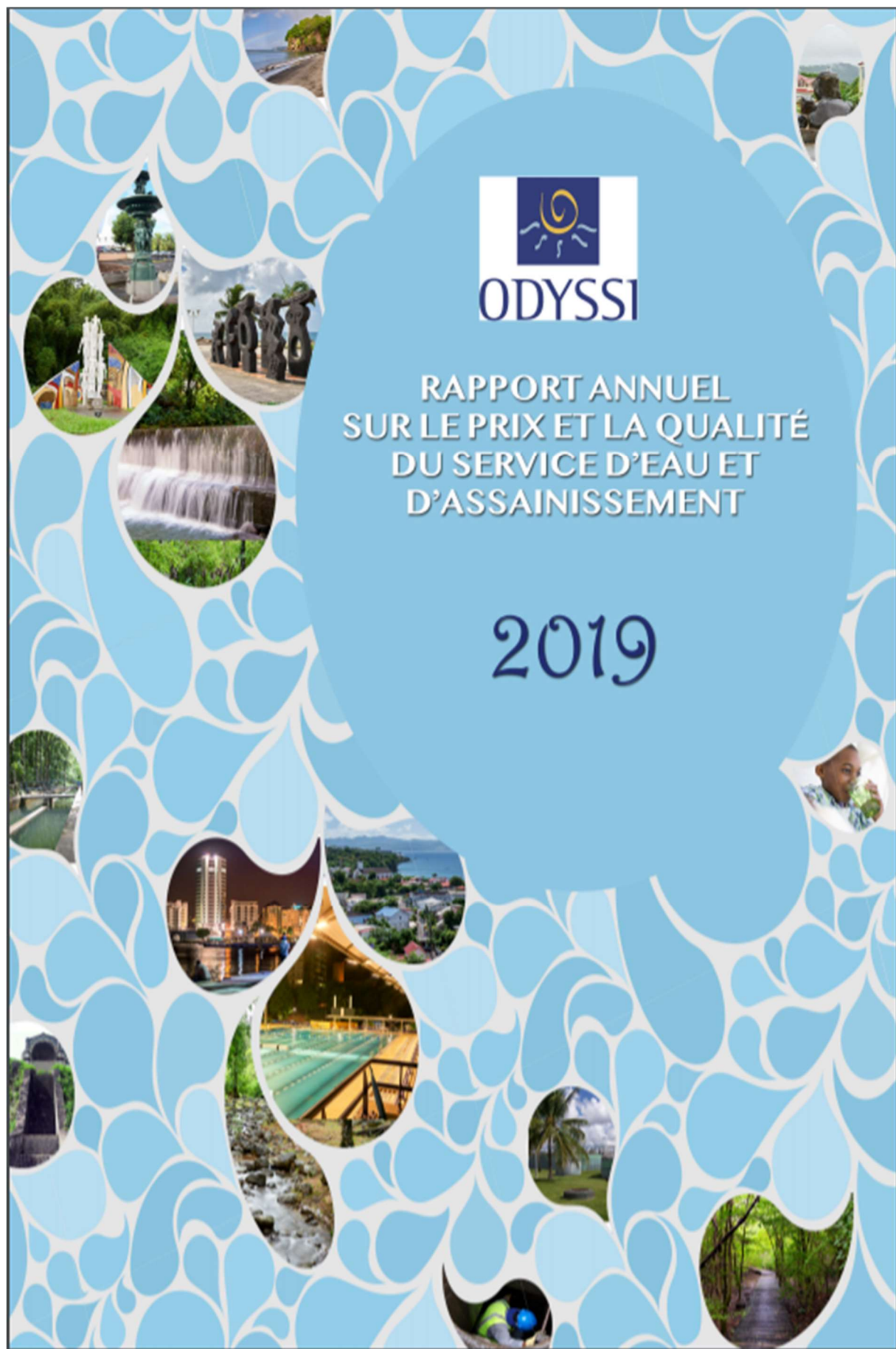




RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ
DU SERVICE D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT

2019



1 CARTE D'IDENTITE D'ODYSSI

1.1 Statut	• Régie créée par délibération de la CACEM en date du 7 novembre 2003, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. • Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) • Entreprise locale
1.2 Missions	Mission d'intérêt public, sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération, dans les domaines suivants : • Captage, production et distribution d'eau potable • Collecte, traitement des eaux usées • Contrôle et suivi des dispositifs d'assainissement non collectif • Accueil et services aux clients • Conception et conduites de projets (réseaux et stations)
1.3 Mode de gestion du service	Service exploité en Régie Maîtrise d'ouvrage et exploitation : ODYSSI.
1.4 Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques	Agences Fort-de-France et Acajou Lundi : de 7h15 à 16h15 Jeudi : de 7h15 à 14h Mardi, mercredi, vendredi : de 7h15 à 12h Centre de Contacts : du lundi au vendredi de 7h15 à 17h ☎ : 0596 71 20 10 Coordonnées : ☎ : 0596 71 20 10 fax : 0596 71 20 15 ✉ : odyssi@odyssi.fr site internet : www.odyssi.fr Pages Facebook & Twitter Adresse : 7-9, rue des Arts et Métiers Bâtiment Flore Gaillard - Lot. Dillon Stade BP162 - 97202 Fort-de-France Cedex

1.5 Charte graphique	♦ LE NOM de l'Entreprise : ODYSSI fait référence à dlo bò kay (eau d'ici) et à l'Odyssée qui est synonyme de voyage et de grands territoires. ♦ LE LOGO Image plurielle : • Cratère du haut s'écoule de l'eau • Soleil : qui baigne dans l'eau ♦ LE SLOGAN ODYSSI est la seule structure de production et de distribution d'eau potable entièrement martiniquaise. Naturellement, le slogan est "Dlo bò bay". <i>Le slogan et le logo sont des signes extérieurs de l'Entreprise. Ils participent à sa notoriété par l'image qu'elle véhicule.</i>  L'ANIMAL-SYMBOLE ODYSSI dispose d'un animal-symbole : il s'agit de l'écrevisse. Plus communément connue en Martinique sous le nom de Cribich, ce crustacé, de plus en plus rare, est synonyme de rivières propres. 
1.6 La collectivité	CACEM : Communauté d'Agglomération du Centre et du Sud de la Martinique. Services gérés au niveau intercommunal Compétences liées aux services : • Eau : Production, transfert, distribution • Assainissement collectif : Collecte, transport, dépollution • Assainissement non collectif : Territoire desservi : FORT-DE-FRANCE / LAMENTIN / SAINT-JOSEPH / SCHOELCHER Services exploités en régie

7 novembre 2003 : création d'une Régie par délibération de la CACEM

2004 :

- Transfert de la compétence eau à la CACEM
- La RPEA et l'ex-SIAFOS laissent place à ODYSSI dont le slogan est « Dlo Bòkay ».

2005 :

- ODYSSI, 1er EPIC des Antilles à être certifié ISO 9001 versions 2000.
- Obtention du Prix Qualité Martinique décerné par l'ADEM - Mention "Service à la Collectivité".

2006 :

- Création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

2007 :

- Exploitation de l'assainissement à Saint-Joseph.

2013 :

- Exploitation de l'assainissement sur l'ensemble des communes de la CACEM
- ODYSSI se lance sur les réseaux sociaux : travaux, manifestations, informations utiles sur l'eau, casses... ODYSSI est désormais en contact permanent avec ses abonnés et usagers.
- Inauguration de l'UTMV : Unité de Traitement des Matières de Vidange pouvant accueillir l'ensemble des matières de vidange de l'île.

2014 :

- Mise en service de l'UTMV
- Paiement en ligne et par téléphone des factures d'eau

2015 :

- Janvier : Reprise en Régie de l'exploitation en eau potable des communes du Lamentin et de Saint-Joseph
- Janvier : Ouverture d'une seconde agence clientèle et d'un Centre de Contacts (services à distance) sur la commune du Lamentin

2016 :

- Reprise en Régie de Schoelcher

2017 :

- Lancement du projet d'entreprise « Valè Dlo »
- Changement des statuts d'ODYSSI

2018 :

- Poursuite du projet d'entreprise « Valè Dlo »
- Réorganisation d'entreprise avec création de la DGA Technique et Commercial
- Création du service Accompagnement et Bien-être
- Mise en place du département Contrôle interne/Gestion des Risques

- Signature du contrat de progrès

2019 :

- Réorganisation d'entreprise avec la création de la DGA Administrative et services supports
- Elections CSE

3 LES PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

- La sécheresse a été un élément impactant fortement le niveau des rivières. La ressource disponible était donc bien plus faible qu'à l'accoutumée. Les abonnés ont subi plus de coupures d'eau que l'an passé, cependant ODYSSI a mis en place des mesures afin d'améliorer sa distribution d'eau sur son territoire.
- Affaissement de la chaussée à Acajou au Lamentin ➔ Cela a généré un retard conséquent dans le projet du transfert des effluents d'Acajou vers Gaigneron.

4 ODYSSI EN QUELQUES CHIFFRES

4.1 EAU POTABLE

Aujourd'hui, Les indicateurs d'ODYSSI sont dans un état stable malgré les diverses situations occasionnelles qui se présentent et qui pourraient les impacter.

4.1.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES

INDICATEURS	2018	2019	Evolution 2018/2019	
Nombre total d'abonnements (nb)	72 964	73 783	↗	1,22%
Nombre d'abonnements - Diamètre 15 à 20	71 037	72 074	↗	1,45%
Nombre d'abonnements - Diamètre 30	497	531	↗	6,84%
Nombre d'abonnements - Diamètre 40	966	973	↗	0,72%
Nombre d'abonnements - GROS - CONSOMMATEURS	325	205	↘	-0,36%
Nombre d'abonnements Fort-de-France	36 378	37 037	↗	1,81%

INDICATEURS	2018	2019	Evolution 2018/2019	
Nombre d'abonnements Lamentin	19 399	19 528	↗	0,66%
Nombre d'abonnements Saint-Joseph	6 950	6 963	↗	0,19%
Nombre d'abonnements Schœlcher	10 237	10 255	↗	0,18%
Population légale desservie par ODYSSI (Population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	159 688	158 159	↘	-0,96%
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1000 abonnés (‰)	0,26	5,85	↗	5,59pts
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	100%	100%	→	-
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	24H	24H	→	-
Taux de réclamations pour 1000 abonnés (‰)	26,56	30,79	↗	4,23pts

4.1.2 INDICATEURS RELATIFS A LA QUALITE DE L'EAU

INDICATEURS	2018	2019	Evolution 2018/2019	
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – microbiologie (%)	99,7	99,6	↘	-0,1pts
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – physico-chimique (%)	98,8	99,8	→	+1 pts
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (en %) 60 % Arrêtés préfectoraux obtenus, en cours de mises en œuvre (acquisitions de terrains, réalisation de servitudes, de travaux.	60	80	↗	20 pts

L'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau représente le niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée.

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

0 % Aucune action
 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours
 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu
 50 % Dossier déposé en préfecture
 60 % Arrêté préfectoral
 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

4.1.3 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU

Les calculs des volumes importés et de tous les indicateurs qui en découlent notamment les rendements se font sur la base des volumes issus des compteurs de sectorisation pour les communes du Lamentin et de Saint-Joseph, comme pour les années précédentes. Ils ne sont donc pas fiables.

Des compteurs de livraison ont déjà été posés par le SICSM en 2017 mais une étude menée par un cabinet externe a démontré qu'il manquait des compteurs pour connaître les volumes livrés en gros. De ce fait, le SICSM et le CACEM se sont rencontrés au cours de l'année 2019 afin de travailler sur ce sujet. Il a été décidé d'installer plusieurs compteurs en limite de territoire afin d'avoir une meilleure vision des volumes livrés.

Le transfert du patrimoine de ces deux communes n'est pas finalisé notamment en ce qui concerne les ouvrages de production et les réseaux d'adduction.

INDICATEURS	2018	2019	Evolution 2018/2019	
Nb total de km de réseaux (hors branchements) (km)	941,705	941,705	→	-
Volume prélevé Didier	6 417 089	5 392 107	↘	-15,97%
Volume prélevé Durand	8 849 297	8 004 038	↘	-9,55%
Volume total prélevé (m3)	15 266 386	13 396 145	↘	-12,25%
Volume importé Lamentin	4 272 601	4 407 219	↗	3,15%
Volume importé Saint-Joseph	1 934 563	1 744 609	↘	-9,82%
Volume importé (Lamentin et Saint-Joseph)	6 207 164	6 151 828	↘	-0,89%
Volume produit	14 235 083	13 067 968	↘	-8,20%
Volume mis en distribution (m3)	20 293 086	19 219 794	↘	-5,29%
Volume comptabilisé vendu en gros	0	0	→	-
Rendement du réseau de distribution ODYSSI (%)	59,33 %	61,13%	↗	1,8pts
Rendement du réseau de distribution Fort-de-France (%)	59,00 %	63,12%	↗	4,12pts

INDICATEURS	2018	2019	Evolution 2018/2019	
Rendement du réseau de distribution Lamentin* (%)	67,41 %	60,63%	↘	-6,78pts
Rendement du réseau de distribution Saint-Joseph* (%)	38,11 %	43,22%	↗	5,11pts
Rendement du réseau de distribution Schoelcher* (%)	65,22 %	67,25%	↗	2,03pts
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j)	30	28	↘	2pts
Indice linéaire de pertes en réseau (m3/km/j)	24	22	↘	2pts
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux **	30***	30	→	-
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (Fort-de-France) (%) Fort-de-France uniquement car le taux est calculé sur 5 ans et les autres communes ont été reprise en régie après le 1er janvier 2016.	0,23 %***	0.27 %	↗	0,04pts

* : Le rendement de réseau est calculé à partir d'estimations. Les compteurs d'eau étant obsolètes, voire dépassés, les volumes traités sont approximatifs. De plus, les volumes de services n'étant pas répartis correctement par manque d'information, les rendements des communes sont moins précis que le rendement générale d'ODYSSI, ce dernier étant fiable.

** L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux est un indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. De 0 à 70 les informations visées sont relatives à la connaissance du réseau (plan et inventaire), de 80 à 120 elles sont relatives à la gestion du réseau. Pour débloquent l'ensemble des points, il faut répondre correctement aux différentes parties une à une. Si total de point d'une partie (A ou B) n'est pas atteint, les points de la partie suivante ne sont pas débloquent. Ce qui explique un indice de 30 pour ODYSSI.

*** données mises à jour.

Critères :

A – Informations sur les éléments du plan des réseaux (30 points au maximum)

10 : existence d'un plan du réseau mentionnant la localisation des ouvrages principaux

20 : mise à jour du plan au moins annuellement

B – Informations sur les éléments constitutifs du réseau (40 points au maximum)

10 : informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)

10 : connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations

10 : localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes

10 : localisation des branchements sur la base du plan cadastral

C – Informations sur les interventions sur le réseau (40 points au maximum)

10 : localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement).
(0 pour une réalisation partielle)

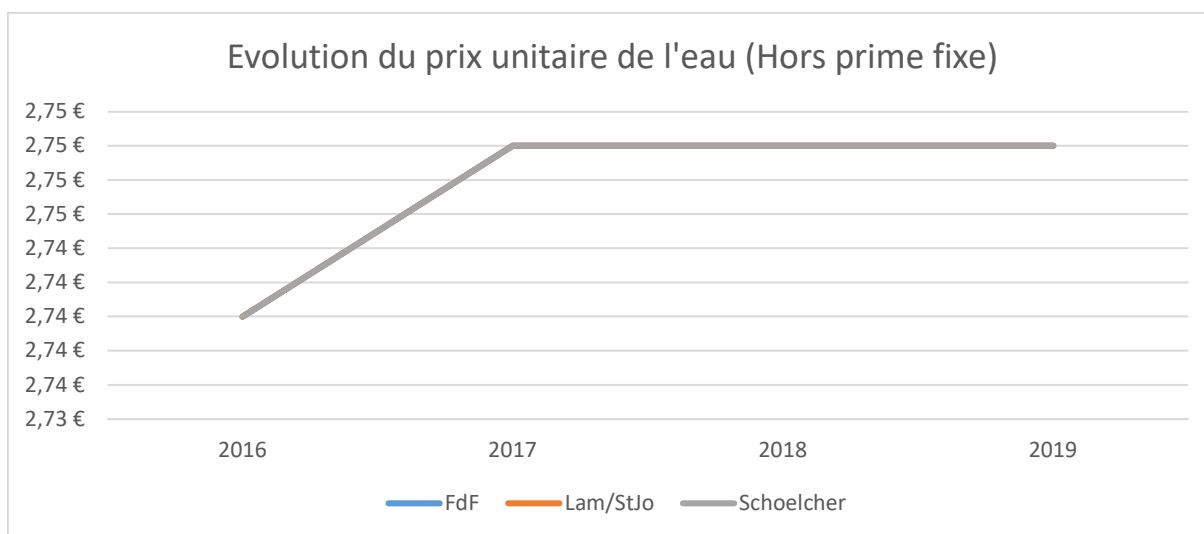
10 : existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements
(0 pour une réalisation partielle)

10 : existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations. On entend par plan pluriannuel de renouvellement un programme détaillé de travaux assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans

10 : mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations

4.1.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

INDICATEURS	2018	2019	Evolution 2018/2019	
Volumes facturés (m3)	9 380 510	9 502 250	↗	1,30%
Dont volumes facturés vendu en gros (m3) 2016 – de janvier à avril	0	0	→	-
Volumes facturés eau brute	0	0	→	-
Volumes facturés FDF (hors vente en gros)	4 992 471	4 867 814	↘	-2,49%
Volumes facturés Lamentin	2 478 537	2 672 343	↗	7,82%
Volumes facturés Saint-Joseph	717 415	754 186	↗	5,12%
Volumes facturés à Schœlcher	1 192 087	1 207 907	↗	1,33%
Montants facturés (€ HT) Consommation + prime fixe)	24 745 296	28 350 074	↗	14,57%
Redevance ODYSSI (pour 120m3)	203,80 €	203,80 €	→	-
Prime fixe annuelle (ODYSSI)	68,60 €	68,60 €	→	-
Redevance Préservation de la ressource (ODE) (pour 120m3)	14,40 €	14,40 €	→	-
Redevance Pollution domestique (ODE) (pour 120 m3)	31,20 €	31,20 €	→	-
OMR (pour 120m3)	4,770 €	4,770 €	→	-
TVA à 2,10% (pour 120 m3)	6,68 €	6,68 €	→	-
Prix TTC du service pour 120m3	329,45 €	329,45 €	→	-
Redevance ODYSSI au m3 (base 120m3)	1,70 €	1,70 €	→	-
Prix TTC au m3 sur la base d'une facture de 120m3	2,75 €	2,75 €	→	-



4.1.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS	2018	2019	Evolution 2018/2019	
Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3) EAU + ASS	0,0046	0,023	↗	0,018pts
Recettes réelles (en K€)	28 833	30 354	↗	5,28%
Dépenses réelles (en K€)	25 922	26 853	↗	3,59%
Epargne brute (en K€)	2 911	3 501	↗	20,27%
Remboursement du capital de la dette	1 105 412	1 120 028	↗	1,32%
Épargne nette (en K€)	1 806	2 381	↗	31,84%
Dettes financières (en K€)	16 847	15 790	↘	-6,27%
Durée d'extinction de la dette de la collectivité (année) <i>Nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>	5,79	4,51	↘	-1,3 an
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente EAU (Fort-de-France) au 31/12 de l'année N sur les factures de l'année N-1	11,56%	18,48%	↗	6,92pts
Montant des travaux PPI toutes communes confondues	770 495	35 707	↘	-95,31%
PPI voté (BP+BS+DM+RAR) (en k€)	4 109	6 751	↗	64,30%

INDICATEURS	2018	2019	Evolution 2018/2019	
Taux d'exécution du PPI	25 %	< 1%	↘	-24pts

Commentaires et observations :

Depuis le paramétrage du logiciel comptable lors des années 2017 et 2018, les états financiers ont gagné en fiabilité lors de l'exercice 2019. De plus, Le plan d'action concernant la fiabilisation des comptes est toujours en cours. Les premières actions ont débuté en 2018. Afin de continuer dans cet objectif, ODYSSI prévoit de changer de logiciel afin de garantir ces résultats et d'optimiser tous les documents financiers.

Le PPI mis en place n'a pas pu être respecté, les subventions demandées étant toujours en attentes.

Concernant les factures d'eau liées à l'achat d'eau en gros provenant de la SME, les communautés d'agglomération se sont rencontrées et ont prévu de trouver un accord pour 2020.

Pour l'épargne brute réalisée, elle sert d'une part au remboursement du capital de la dette et d'autre part au renouvellement des équipements et financement des travaux permettant ainsi d'assurer la continuité de service et la conformité de l'eau produite.

En tant qu'établissement public, toute l'épargne dégagée est utilisée pour réaliser les investissements, il n'y a pas de rémunération d'actionnaires.

4.2 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

4.2.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2018	2019	Evolution 2018/2019	
Population légale (population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	Fort-de-France	82 030	81 006	↘	-1,24%
	Schoelcher	20 159	20 222	↗	0,31%
	Saint-Joseph	16 579	16 460	↘	-0,72%
	Lamentin	40 920	40 471	↘	-1,10%
	TOTAL ODYSSI	159 688	158 159	↘	-0,96%
Nombre d'abonnements (nb) assainissement collectif	Fort-de-France	21 399	21 980	↗	2,72%
	Schoelcher	6 266	6 411	↗	2,31%
	Saint-Joseph	670	662	↘	-1,19%
	Lamentin	9 161	9 217	↗	0,61%
	TOTAL ODYSSI	37 496	38 270	↗	2,06%
	Fort-de-France	48 253	49 563	↗	2,71%

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2018	2019	Evolution 2018/2019	
Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées (nb)	Schoelcher	12 100	12 380	↗	2,31%
	Saint Joseph	1 598	1 578	↘	-1,25%
	Lamentin	19 324	19 442	↗	0,61%
	TOTAL ODYSSI	81 275	82 963	↗	2,08%
Taux d'habitants raccordés à l'assainissement collectif (%)	Fort-de-France	58,82	61,18	↗	2,36pts
	Schoelcher	60,02	61,22	↗	1,2pts
	Saint Joseph	9,63	9,59	↘	0,04pts
	Lamentin	47	48,03	↗	1,03pts
	TOTAL ODYSSI	50,90	52,46	↗	1,56pts
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (nb pour 1000 habitants desservis) (‰)		0,012	0,026	↗	0,014pts

4.2.2 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU ET A LA COLLECTE

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2018	2019	Evolution 2018/2019	
Linéaire de réseau (hors branchement) (km)	Fort-de-France	200,32	200,32	→	-
	Schoelcher	46,83	46,83	→	-
	Saint Joseph	6,42	6,42	→	-
	Lamentin	78,67	78,67	→	-
	TOTAL ODYSSI	332,21	332,21	→	-
Nombre de conventions de déversement d'effluents d'établissement dans le réseau de collecte des eaux usées (nb)	Fort-de-France	4	4	→	-
	Schoelcher	0	0	→	-
	Saint Joseph	0	0	→	-
	Lamentin	4	4	→	-
	TOTAL ODYSSI	8	8	→	-
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau		9,7	9,7	→	-
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%)		0,63	0,48	↘	-0,15pts

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2018	2019	Evolution 2018/2019	
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées *		27	30	↗	3pts
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées**		50	90	↗	40pts

* : L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est un Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau d'eaux usées

** : L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées est un Indice de 0 à 120 attribué selon l'état de la connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux d'assainissement en relation avec l'application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement

Important : Concernant les interventions fréquentes de curage, deux points sont très récurrents : Réseau « HYPER U Schoelcher » + Réseau « Clinique Sainte Marie »

4.2.3 INDICATEURS RELATIFS A L'EPURATION

Les conformités (données transmises directement par la DEAL)

Le site : <http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/liste.php> n'est pas à jour et les données datent du 31/12/2018.

STEU	Capacité nominale en EH	Conformité globale équipement au 31/12/2019	Conformité globale performance en 2019	Conformité réseau
FORT-DE-FRANCE-DILLON 2	60000	oui	non	non
LAMENTIN GAIGNERON	35000	oui	non	non
FORT-DE-FRANCE-POINTE DES NEGRES	30000	non	non	non
FORT-DE-FRANCE-DILLON 1	25000	oui	non	non
FORT-DE-FRANCE-GODISSARD	13000	oui	Oui	non
FORT-DE-FRANCE-ACAJOU	5000	non	Non	non
SCHOELCHER FOND LAYAHE	4000	oui	non	non
LAMENTIN PELLETIER DESIRADE	3500	oui	Oui	non
SAINT-JOSEPH-ROSIERES	2500	non	non	non
FORT-DE-FRANCE-LONG PRE	1200	non	non	non
SAINT-JOSEPH-La Chapelle	800	non	non	non
FORT-DE-FRANCE Lunette Bouillée	500	non	non	non
SAINT-JOSEPH-Belle-Etoile	500	non	Non	-
SAINT-JOSEPH-Ravine Blanche Sud	250	non	Non	-
SAINT-JOSEPH-Choisy	200	non	Non	-
SAINT-JOSEPH-Les Hameaux	200	non	non	-
SAINT-JOSEPH-Ravine Blanche Nord	125	non	non	-

STEU	Capacité nominale en EH	Conformité globale équipement au 31/12/2019	Conformité globale performance en 2019	Conformité réseau
SAINT-JOSEPH-Bambou-Duchamp	100	non	Non	-
SAINT-JOSEPH-Presqu'île	50	non	non	-

Nouvelles règlementations : il est exigé d'avoir une mesure de débit en continu sur les mini-stations.
Il y a des travaux à faire à ce niveau-là.

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2018	2019	Evolution 2018/2019	
Charge entrante en DBO5 en Kg/j	Godissard	188,88	225,2	↗	35,32 Kg/j
	Dillon 1	743	646,3	↘	-96,7 Kg/j
	Dillon 2	1298	1668,7	↗	370 Kg/j
	Pointe des Nègres	1352,7	1270,3	↘	-82,4 Kg/j
	Fond-Lahayé	25,5	52,9	↗	27,4 Kg/j
	Rosières	63,1	92,7	↗	29,1 Kg/j
	Acajou	274	320	↗	46 Kg/j
	Gaigneron	585	785,8	↗	200,8 Kg/j
	Pelletier Désirade	84,1	91	↗	6,9 Kg/j
	ODYSSI	4613,58	5152,9	↗	
Conformité de la performance des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	Godissard	100 %	100 %	→	-
	Dillon 1	100 %	96 %	→	-4 pts
	Dillon 2	100 %	100 %	→	-
	Pointe des Nègres	100 %	99 %	→	-1 pt
	Fond-Lahayé	100%	100%	→	-
	Rosières	100%	98%	→	-2 pts
	Acajou	0%	0%	→	-
	Gaigneron	100 %	100%	→	-
	Pelletier Désirade	100 %	100 %	→	-
Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration en TMS	Godissard	47	54	↗	7t
	Dillon 1	178	220	↗	42t
	Dillon 2	229	216	↘	-13t
	Pointe des Nègres	354	293	↘	-61t
	Fond-Lahayé	7	15	↗	8t
	Rosières	13	10	↘	-3t
	Acajou	8	18	↗	10t
	Gaigneron	199	186	↘	-13t
	Pelletier Désirade	11	11	→	-
	ODYSSI	1046	1023		
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation		100	100	→	-

IMPORTANT :

- Tous les préleveurs des stations d'épuration ont été changé.

4.2.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

INDICATEURS	2018	2019	Evolution 2018/2019	
Volumes facturés (m³)	4 704 940	4 571 521	↘	-2,83%
Montants facturés (€ HT consommation + prime fixe)	11 646 539	14 480 245	↗	24,33 %
Montant Prime fixe	56,00 €	56,00 €	→	-
Redevance (consommation)	211,20 €	211,20 €	→	-
Redevance modernisation des réseaux	18,00 €	18,00 €	→	-
TVA	5,99 €	5,99 €	→	-
Facture TTC 120m³	291,19 €	291,19 €	→	-
Prix TTC au m³ (base 120m³)	2,43 €	2,43 €	→	-
Redevance au m³	1,76 €	1,76 €	→	-

4.2.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS	2018	2019	Evolution 2018/2019	
Montant financier des travaux engagés (€)	4 358 328	1 018 428	↘	-76,63%
PPI voté (BP+BS+DM+RAR) (en K€)	6 468	6 769	↗	4,65%
Taux d'exécution du PPI	67%	28 %	↘	-39pts
Recettes réelles (en k €)	13 993	14 802	↗	5,78%
Dépenses réelles (en k €)	10 304	10 759	↗	4,41%
Epargne brute (€) (en k €)	3 689	4 043	↗	9,60%
Remboursement du capital de la dette (en k €)	1 584	1 881	↗	18,75%
Épargne nette (en k €)	2 154	2 163	↗	0,41%
Dettes financières (en k €)	21 702	21 558	↘	-0,66%
Durée d'extinction de la dette de la collectivité <i>Nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>	5,88	5,33	↘	-0,55ans

INDICATEURS	2018	2019	Evolution 2018/2019	
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente ASS au 31/12 de l'année n sur les factures de l'année n-1	16,7 %	24,18%	↗	7,48pts

Commentaires et observations :

Depuis le paramétrage du logiciel comptable lors des années 2017 et 2018, les états financiers ont gagné en fiabilité lors de l'exercice 2019. De plus, Le plan d'action concernant la fiabilisation des comptes est toujours en cours. Les premières actions ont débuté en 2018. Afin de continuer dans cet objectif, ODYSSI prévoit de changer de logiciel afin de garantir ces résultats et d'optimiser tous les documents financiers.

Pour l'épargne brute réalisée, elle sert d'une part au remboursement du capital de la dette et d'autre part au renouvellement des équipements et financement des travaux permettant ainsi d'assurer la continuité de service et la conformité de l'eau produite.

En tant qu'établissement public, toute l'épargne dégagée est utilisée pour réaliser les investissements, il n'y a pas de rémunération d'actionnaires.

4.3 ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

INDICATEURS		2018	2019	Evolution 2018/2019	
Estimation du nombre d'habitants non desservis par un réseau de collecte des eaux usées	Fort-de-France	33 777	31 443	↘	-6,91%
	Schoelcher	8 059	7 842	↘	-2,69%
	Saint Joseph	14 981	14 882	↘	-0,66%
	Lamentin	21 596	21 029	↘	-2,63%
	TOTAL ODYSSI	78 413	75 196	↘	-4,10%
Nombre de foyers raccordés à l'assainissement non collectif	Fort-de-France	14 474	13 474	↘	-6,90%
	Schoelcher	3 990	3 883	↘	-2,68%
	Saint-Joseph	6 039	5 999	↘	-0,66%
	Lamentin	9 876	9 617	↘	-2,62%
	TOTAL ODYSSI	34 379	32 973	↘	-4,09%
Nombre de dossiers de contrôle reçus	Fort-de-France	245	228	↘	-6,93%
	Schoelcher	45	56	↗	24%
	Saint Joseph	115	67	↘	-41,74%

INDICATEURS		2018	2019	Evolution 2018/2019	
	Lamentin	254	226	↘	-11,02%
	TOTAL ODYSSEI	659	577	↗	-12,44%
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (Indicateur modifié suite à l'arrêté du 2 décembre 2013)	Fort-de-France	13	33	↗	20pts
	Schoelcher	3	25	↗	22pts
	Saint Joseph	5	20	↗	15pts
	Lamentin	19	47	↗	28pts
	TOTAL ODYSSEI	13	33	↗	20pts
Diagnostic assainissement réalisés dans le cadre de transactions immobilières	Fort-de-France	154	134	↘	-12,99%
	Schoelcher	18	26	↗	44,44%
	Saint Joseph	29	26	↘	-10,34%
	Lamentin	64	47	↘	-26,56%
	TOTAL ODYSSEI	265	233	↘	-12,08%
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif ¹		130	140	↗	+10 pts
Contrôle du neuf au 1er janvier de l'année n+1 contrôle de conception		187 €	187 €	→	-
Contrôle du neuf au 1er janvier de l'année n+1 contrôle de réalisation		97 €	97 €	→	-
Contrôle de l'existant au 1er janvier de l'année n+1		84 €	84 €	→	-
Diagnostic assainissement préalable à la vente d'un immeuble (de 0 à 2 appartements par immeuble)		200 €	200 €	→	-

Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif

Partie A – Eléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif (100 points)

- 20 points (VP168) Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération
- 20 points (VP169) Application du règlement de service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération
- 30 points (VP170) Pour les installations neuves ou à réhabiliter, la délivrance de rapports de vérification de l'exécution évaluant la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires, conformément à l'article 3 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif à l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.

- 30 points (VP171) Pour les autres installations, la délivrance de rapports de visite établis dans le cadre de la mission de contrôle du fonctionnement et de l'entretien, conformément à l'article 4 de l'arrêté susmentionné ».

Partie B – Eléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif (40 points)

- 10 points (VP172) Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations
- 20 points (VP173) Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations
- 10 points (VP174) Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange

INDICATEURS	2018	2019	Evolution 2017/2016	
Recettes réelles (en K€)	182	184	↗	1,10%
Dépenses réelles (en K€)	86	30	↘	-65,12%
Epargne brute (en K€)	96	155	↗	61,46%
Remboursement du capital de la dette	-	-	-	
Épargne nette (en K€)	96	155	↗	61,46%
Dettes financières	-	-	-	-
Durée d'extinction de la dette de la collectivité <i>Nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>	-	-	→	-

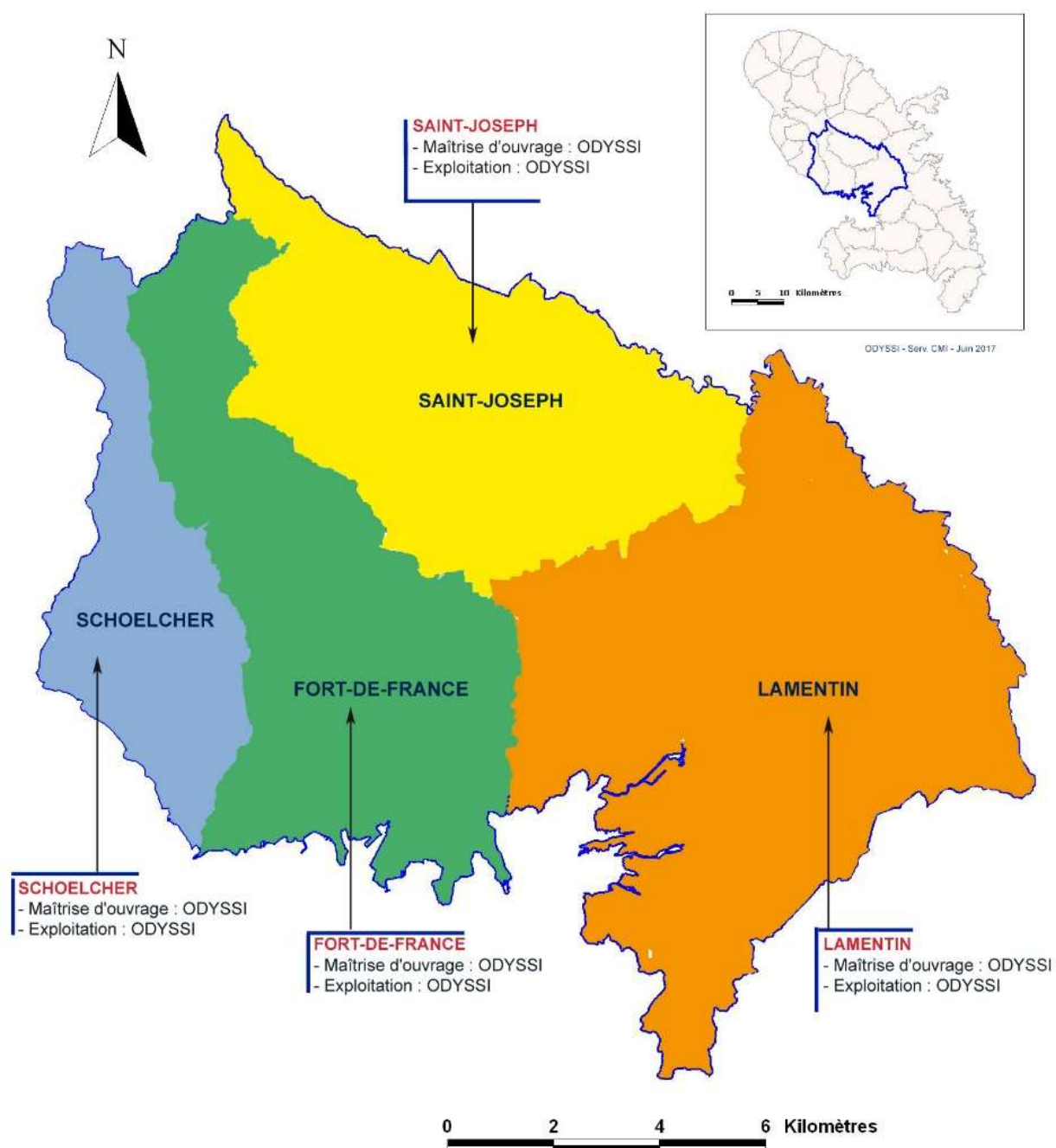
Commentaires et observations :

Depuis le paramétrage du logiciel comptable lors des années 2017 et 2018, les états financiers ont gagné en fiabilité lors de l'exercice 2019. De plus, Le plan d'action concernant la fiabilisation des comptes est toujours en cours. Les premières actions ont débuté en 2018. Afin de continuer dans cet objectif, ODYSSI prévoit de changer de logiciel afin de garantir ces résultats et d'optimiser tous les documents financiers.

Pour l'épargne brute réalisée, elle sert d'une part au remboursement du capital de la dette et d'autre part au renouvellement des équipements et financement des travaux permettant ainsi d'assurer la continuité de service et la conformité de l'eau produite.

En tant qu'établissement public, toute l'épargne dégagée est utilisée pour réaliser les investissements, il n'y a pas de rémunération d'actionnaires.

SERVICE EAU POTABLE



5 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

ODYSSI assure le Service Public d'eau potable sur l'ensemble des communes de la CACEM depuis le 1^{er} mai 2016.

Compte tenu des extensions de son périmètre d'exploitation depuis le 1^{er} janvier 2015, ODYSSI a dû mettre en place une organisation permettant de servir au mieux l'ensemble de ses usagers tout en tenant compte de l'impact auprès des salariés en interne.

C'est ainsi qu'un contrat de prestation de service a été mis en place pour assurer la distribution de l'eau sur la commune de Schoelcher et la réalisation des travaux pour les abonnés. La relation client étant assurée en direct par ODYSSI. Des moyens ont dû être mis en œuvre afin d'assurer la liaison entre le prestataire et ODYSSI pour répondre au mieux aux attentes de nos abonnés.

Suite à ces extensions de périmètre, de nombreux problèmes sont posés, notamment la question du transfert ou de la mise à disposition du patrimoine des communes reprises en Régie.

Concernant le contentieux entre la CACEM et le SICSM (ODYSSI – SME), il n'est plus d'actualité puisqu'un accord a été trouvé concernant les volumes vendus pour les années 2016 à 2019 ainsi que pour le prix de vente en gros unitaire. Un protocole transactionnel et une convention de vente en gros ont donc été signé par les organismes publics.

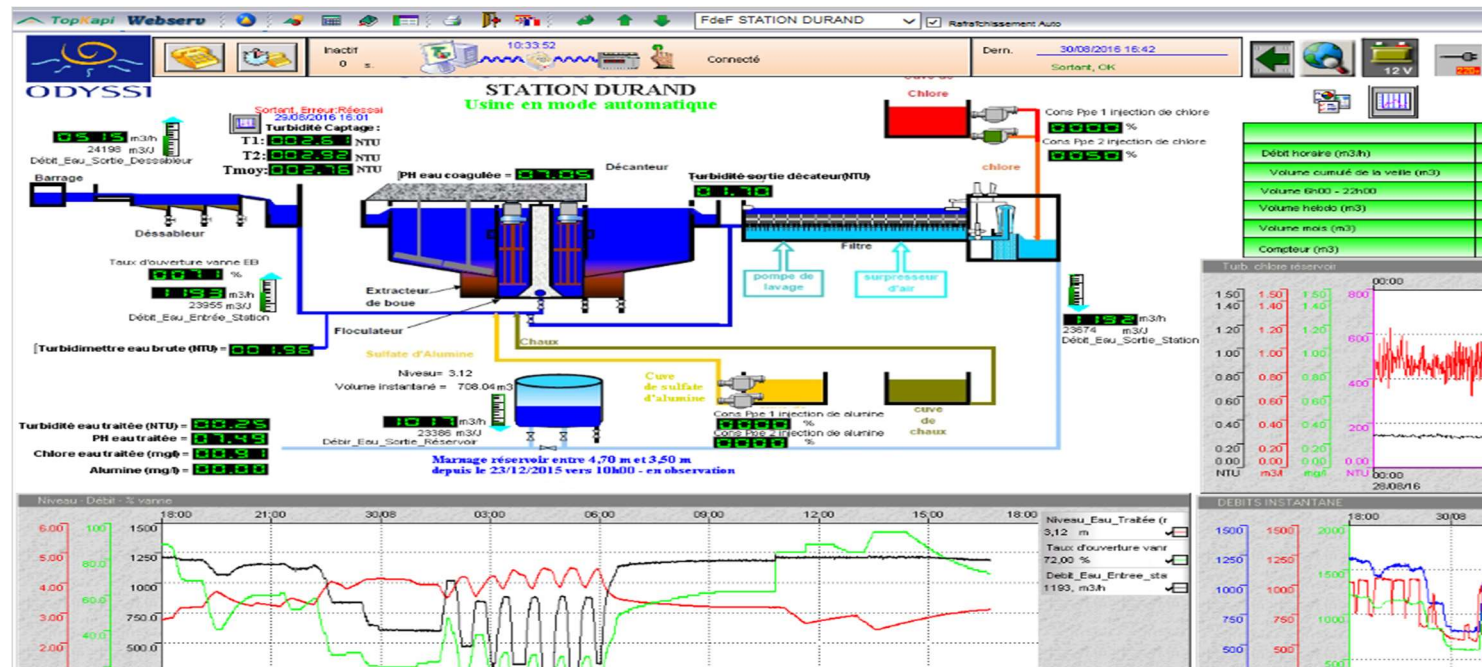
Afin de répondre au mieux aux exigences de ses parties prenantes, le Conseil d'Administration d'ODYSSI est composé de 23 membres, dont des représentants de la CACEM, des associations de consommateurs, des institutions d'eau de la Martinique et de personnes qualifiées.

6 LE RESEAU

6.1 LES STATIONS D'EAU POTABLE

A - STATION DE DURAND – SAINT JOSEPH

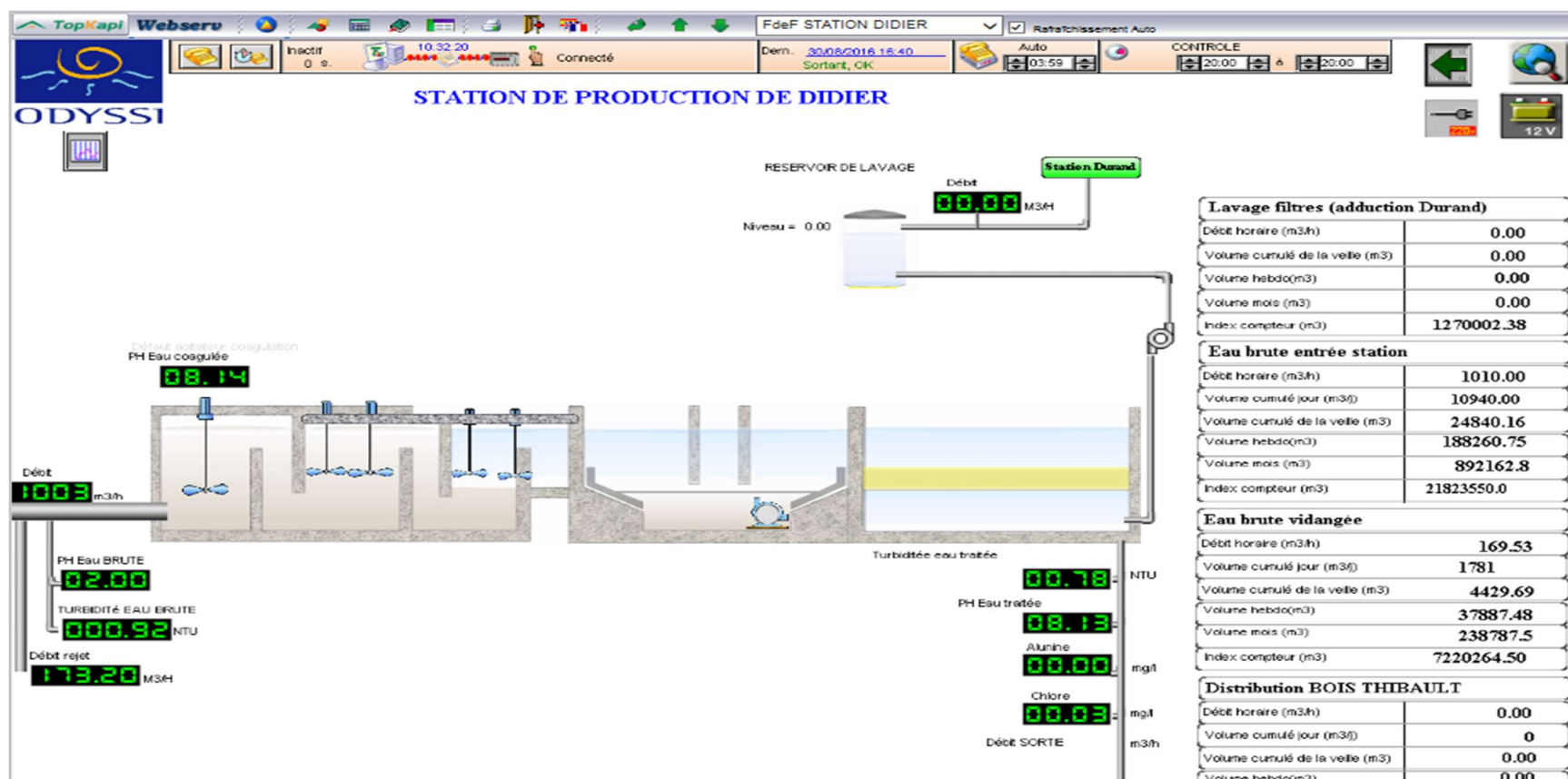
USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE CAPACITE NOMINALE DE 25.000 m³/j



La station de durand, semi – automatisée, a fonctionné 24h/24h grâce à la prise d'un interimaire afin de permettre le repos des techniciens . Malgres les 2 evenements cycloniques Irma (5 au 6 Septembre) Maria (18 au 19 septembre) , les stations ont produit de l'eau potable malgré une baisse des volumes.

B - STATION DE DIDIER – FORT DE FRANCE

USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE CAPACITE NOMINALE DE 25.000 m³/j



Depuis 2016-2017, nous avons entrepris des travaux de modernisation de la station didier. Ceux-ci ont pris du retard et sont toujours en cours. La livraison est prévue pour septembre 2018

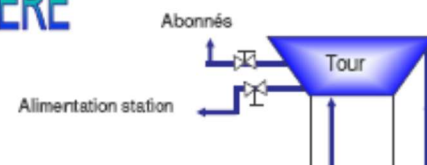
C - STATION DE SECOURS -Station caféière

SYNOPTIQUE DU TRAITEMENT DE L'EAU DE CAFEIERE

Dégrillage
Rivière l'or



Dessableur



6.2 LES RESERVOIRS

Un réservoir d'eau est une construction destinée à entreposer l'eau potable. Il est placé en général sur un sommet géographique pour permettre de distribuer l'eau sous pression aux abonnés d'un secteur.

L'entreposage de l'eau dans un réservoir joue un rôle de tampon entre le débit demandé par les abonnés, le débit fourni par la station de production ou par le réservoir situé en amont.

L'entreposage de l'eau permet également de faire face aux demandes exceptionnelles en cas d'incendie.

Les réservoirs rattachés à CAFEIERE sont alimentés en majeure partie par la station de DURAND

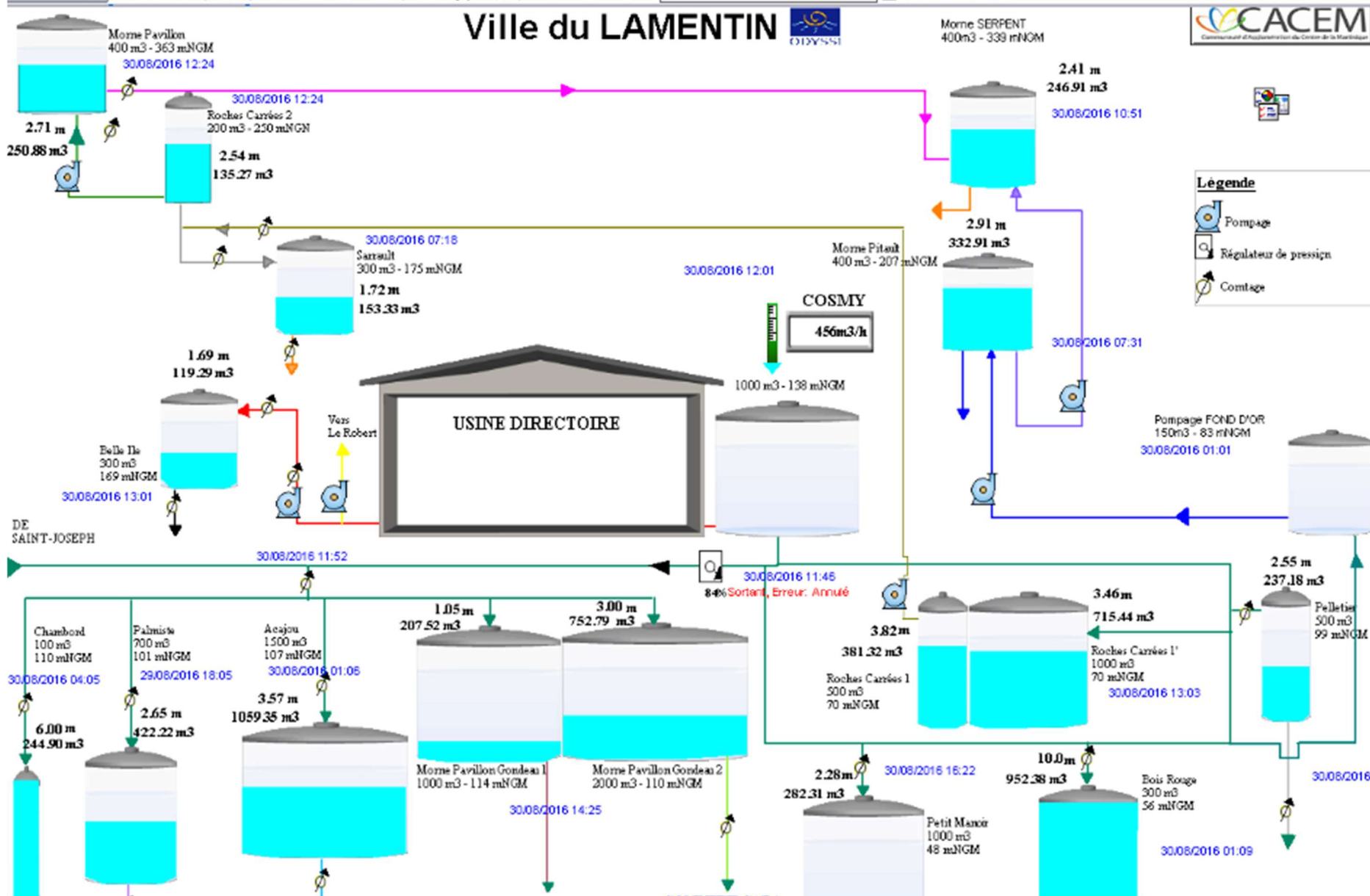
RESERVOIRS DE FORT DE FRANCE

n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution	Année de construction
1	Evêché	6000	DIDIER	Quartier Evêché, centre-ville	1915
2	Tartenson	3000	DIDIER	Tartenson	1975-1977
3	Sainte-Catherine	3000	DIDIER	Lotissement Berny-Didier	1957
4	Barême	700	DIDIER	Route de Balata, 7,5km	1967
5	Bois-Thibault	700	DIDIER	Bois-Thibault	1978
6	Camp de Balata	240	DIDIER	Route de Balata, 9km	
7	Ermitage	1400	DIDIER	Ermitage	1957
8	Gouyer	2500	DIDIER	Route de balata, 4,5km	1968-1975
9	Tivoli	1000	DURAND	Tivoli Post-Colon, Tivoli Rodate	2011
10	Venté	4000	Didier	Didier – Venté	1968
11	Morne Lillet	20	CAFEIERE	Rivière l'OR	
12	Foyer	300	CAFEIERE	Rivière l'OR	
13	Tiberge	3000	DURAND-CAFEIERE		1936-1971
14	Jambette	1000	DURAND	Jambette BeauSéjour	1971
15	Clarac	350	DURAND	Morne Desaix – Redoute	1934
16	Marine	2000	DIDIER	Renéville – Chateauboeuf- TSF	1943-1968
17	Pichevin	1000	DIDIER	Morne Pichevin –Sainte Thérèse	1955
18	La Joyau	1500	DURAND	La Meynard – Voie De Ville -Chateauboeuf	

n°	Réservoir	Capacité	Station	Secteurs de distribution	Année de construction
19	Dillon	3000	DURAND	Morne Dillon - Volga plage – ZIP -	1973-1986
20	Morne Morissot	1000	DURAND	ZAC Chateauboeuf	1976
21	Calebasse	300	DURAND	Calebasse	1963
22	Manoir	1500	DURAND	cit� Bon'air - Route des religieuses	1983
23	Pommies	3000	DURAND	Redoute – Coridon	1971-1985
24	Religieuses	700	DURAND	Religieuse – Sainte Th�r�se	1943
25	Ch�teauboeuf	1500	DURAND	Zac de Chateauboeuf	1980
26	Durand	1000	DURAND	Fort de France - Schoelcher	
27	Caf����re	1250	CAFEIERE	Caf����re – ravine Vilaine	1939
27		44960			



n o	Réservoir	Capa cité	Station	Secteurs de distribution
1	Acajou	1500	Usine directoire	Acajou, Acajou prolongé Galléria
2	Belle-Île	250	Usine directoire	Directoire
3	Bois-rouge	300	Usine directoire	Bois rouge
4	Chambord	100	Usine directoire	La Maugée, Chambord
5	Morne pavillon	400	Usine directoire	Les hauts de roches Carrées/Morne pavillon/Morne serpent/Belle Ame/Bellevue/Lot Roches carrées
6	Morne pavillon Gondeau	3000	Usine directoire	Morne Pavillon/Gondeau/Basse Gondeau/Californie /ZI Jambette
7	Morne Pitault	400	Usine directoire	Rivière Caleçon/Morne Pitault/Croix Rivail/Fond d'Or
8	Palmiste	700	Usine directoire	Jeanne d'arc/Petit Pré/Pays Mêlé/ Long pré
9	Pelletier	460	Usine directoire	Grand champ/Montréal/Durocher/Grand case/Fond Giromon/Rivière Chancel/Habitation petite rivière /Bochette/Jolimont/Bananeraie/Bois carré/Mangot Vulcin/Long bois
1 0	Petit-Manoir	1000	Usine directoire	Bourg/Césaire/Bas Mission/Floraindre/Four à chaux/ Petit Manoir/Gaigneron/Aéroport /Lareinty/Lézarde/Z.Manity
1 1	Roches carrées	1500	Usine directoire	Roche carrées/Petit Morne /Brasserie Lorraine/Place d'armes
1 2	Roches Carrées	200	Usine directoire	Lot Roches Carrées
1 3	Sarrault	300	Usine directoire	Sarrault
Capacité totale		10 110 m 3		

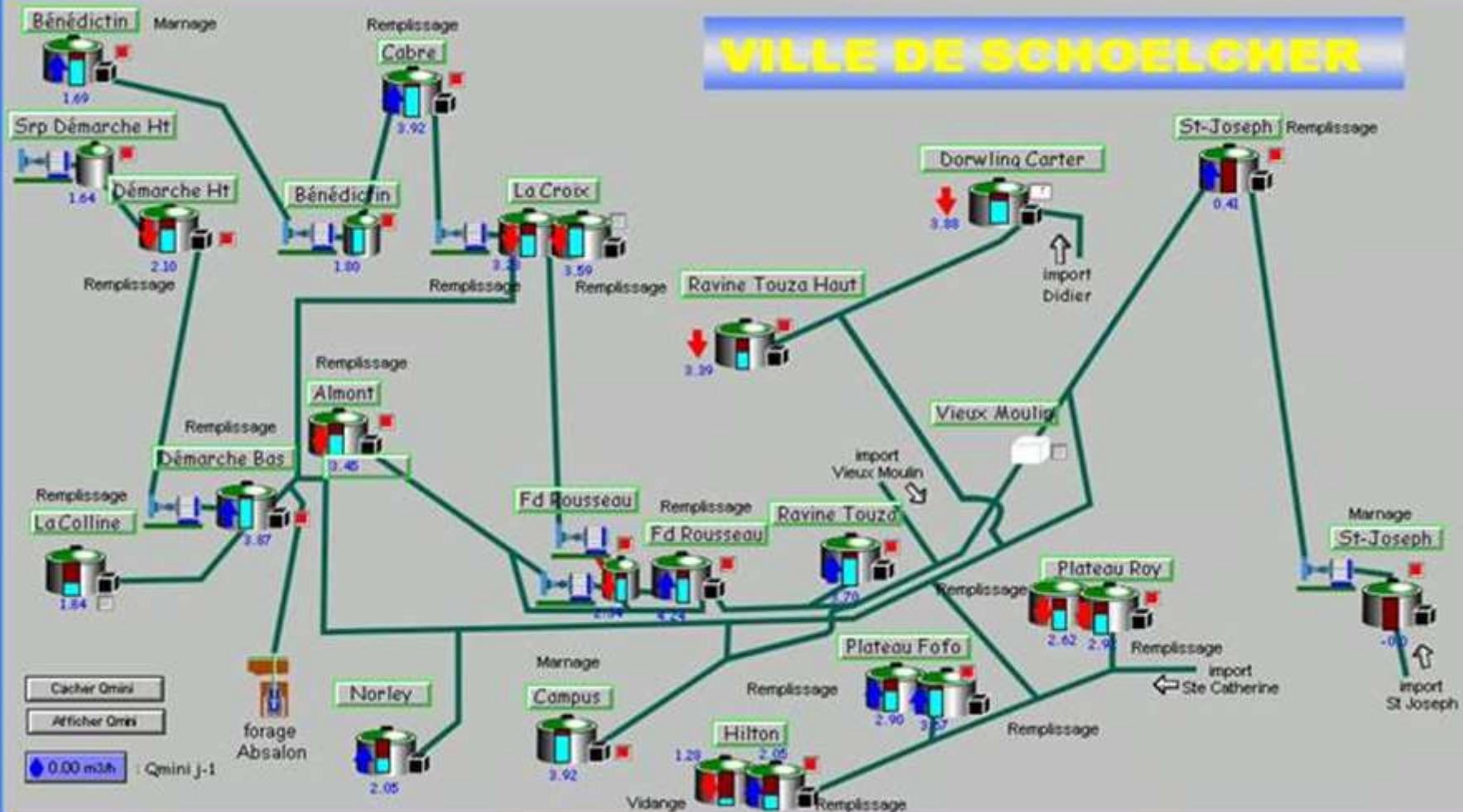


n °	RESERVOIRS	CAPACITE	Station	Secteurs distribués
1	Balata chapelle	300	Rivière blanche	Petite rivière blanche/Morne bossu/ Chapelle/Rivière Roches/Rivière blanche
2	Bois neuf	200	Rivière blanche	Bois neuf/Lot jambette/Hab. la favorite/ Ermitage Gommier
3	Croisée manioc	1000	Rivière blanche	Derrière bois/ Bélème/ Choisy/ Belfort/ Balleu/ Hab. Prospérité
4	Derrière bois	300	Rivière blanche	Rousseau
5	Jambette l'étang	1000	Rivière blanche	Jambette Gondeau/Fond epingles/Petit Paradis /Palmiste/La treize/Hab Gondeau/ Balleu/Bois neuf/La Favorite /Gondeau Montrose
6	Morne des Olives	100	Rivière blanche	Morne des Olives
7	Morne des Olives chapelles	300	Rivière blanche	Rivière Rouge /Hab.duvallon/Séraille/Saint Etienne
8	Presqu'île	240	Rivière blanche	Presqu'île /Rivière blanche
9	Presque ile chapelle	400	Rivière blanche	HLM Chapelle
10	Rabuchon	700	Rivière blanche	Rabuchon /Morne Abricot/Bois du parc /Fond cacao/Riv. Monsieur /Goureau/ Le foyer/Ermitage/ Lacroix/ Morne Marc/ Goureau/ Poirier/ Morne Basset /Durand/La cherry /Hôtel du plaisir
11	Séailles	1700	Rivière blanche	Bourg /Belle Etoile/ Séailles/ Salubre/ Hab.salubre/Long Bois/Hab. Desfourneaux/ Rosière /Fond Cacao/Grosse Gouttière /Allée Choco/La charmille/Croisée Manioc/Basset

RESERVOIRS DE SCHOELCHER

N°	Désignation	Capacité en m3
1	ALMONT	500
2	BENEDICTINS	100
3	CABRE	700
4	CAMPUS	1 000
5	COLLINE	80
6	Démarche Bas	400
7	DEMARCHE HAUT	100
8	DOWLING CARTER	1 000
9	FOND ROUSSEAU	1 000
10	HILTON 1	1 000
11	HILTON 2	1 000
12	LACROIX 1	1 000
13	LACROIX 2	1 000
14	NORLEY	350
15	PLATEAU FOFO 1	1 000
16	PLATEAU FOFO 2	1 000
17	PLATEAU ROY 1	1 000
18	PLATEAU ROY 2	1 000
19	RAVINE TOUZA BAS	700
20	RAVINE TOUZA HAUT	100
21	ST JOSEPH	3 000
TOTAL		17 030

VILLE DE SCHOELCHER



6.3 LE RESEAU

La longueur du réseau, hors branchement, d'eau potable sur la CACEM est de :

- Sur la commune de Fort-de-France : 363,709 km
- Sur la commune du Lamentin : 296,996 Km
- Sur la commune de St Joseph : 136,898 Km
- Sur la commune de Schœlcher : 144,102 km
- Soit un global de : **941,705 Km**

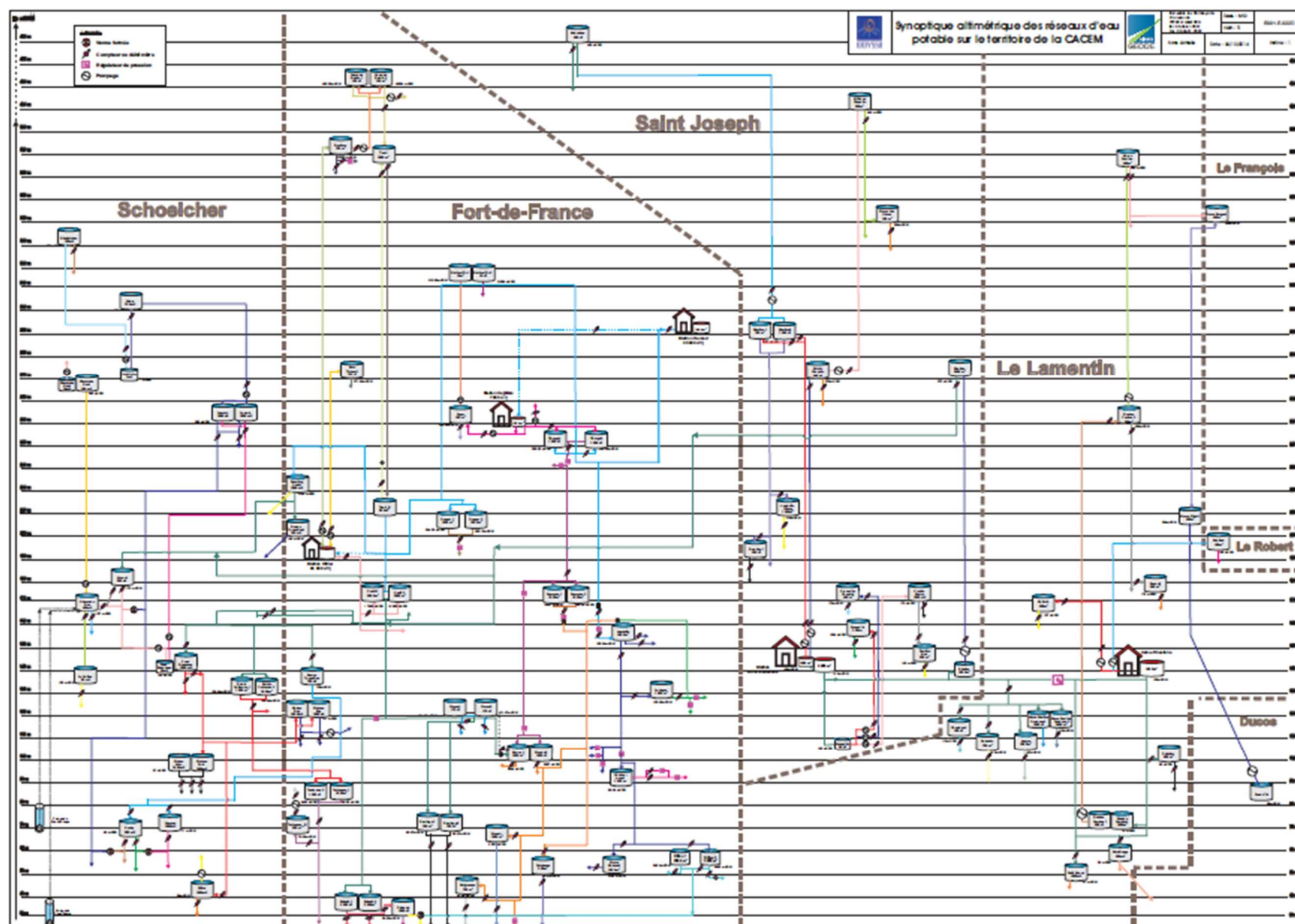
RESEAU AEP FDF		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	284 991 ml	78,3%
PVC	42 570 ml	11,7%
Polyéthylène	32 576 ml	9%
Acier galva	3 572 ml	1%
TOTAL	363 709 ml	100%

RESEAU AEP SAINT-JOSEPH		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	32 241 ml	23.6%
PVC	100 381 ml	73.3%
Polyéthylène	4 276 ml	3.1%
TOTAL	136 898 ml	100%

Le réseau d'adduction :

RESEAU AEP LAMENTIN		
Matériaux	Linéaire	Répartition
Fonte	77 178 ml	26 %
PVC	208 113 ml	70.1%
Polyéthylène	11 705 ml	3.9 %
TOTAL	296 996 ml	100%

RESEAU AEP SCHOELCHER		
Matériaux	Linéaire (ml)	Répartition
Acier	155	0,1%
Fonte	74 143	51,5%
Inconnu	4 221	2,9%
Polyéthylène	3 781	2,6%
PVC	61 802	42,9%
Total général	144 102	100,0%



6.4 LE CHEMIN DE L'EAU DU CAPTAGE AUX ZONES DESSERVIES

Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
RIVIERE DUMAUZE RIVIERE ABSALON RIVIERE DUCLOS	STATION DE DIDIER (25 000 m3 / jour)	Fort de France : VENTE/ ST CATHERINE / ERMITAGE/ EVECHE /TARTENSON / /BAREME / CAMP BALATA /CLARAC/	Route de Balata du 7km5 à l'Eglise – Bois-Thibault – Belvédère - Route de Didier – Balata – Morne Laurent – Chemin Jules Beaunesses – Du camp de Balata au 13 ^{ème} km – Hôpital Clarac - Route du Pavé – Crozanville – Avenue Pasteur – Route de Redoute (Fond d'or) – Ermitage – Terre Sainville – Pont de chaines – Détour Bourdin – Centre-ville – Rive droite – Ravine Bouillée – Morne Tartenson – Tivoli Rodate – Didier – Vieux moulin – Route de l'union – Lotissement Berny – Trénelle - Citron – Fond Lada - Rond-point du Viêt-Nam héroïque - Cluny - Plateau Roy – Clairière – Pointe des nègres – Clairière - Pointe la vierge – Ancienne route de Schœlcher - Tunnel Didier
RIVIERE RIVIERE L'OR	STATION DE CAFEIERE (7000m3 / jour) production arrêtée et mise en route en cas de crise	FORT-DE-FRANCE : FOYER RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	STATION DE DURAND (25 000 m3 / jour)	FORT DE FRANCE : CENTRE	Cité calebasse – Calebasse 1 et 2 – Cité Bon air – Cité de l'amitié – Les hauts du port – Morne Pichevin Religieuses – Bas maternité – route de Folie – Renéville – Ravine Bouillée - Redoute – Ravine-vilaine – Coridon – Entraide – Moutte – Eaux découpées – Sainte-Thérèse –Lunette Bouillée – Langellier Bellevue – Morne Desaix – Morne Surey
		FORT DE FRANCE EST	Jambette – La joyau – Voix de ville – ZAC Chateauboeuf – ZAC Ouest – ZAC Est – Morne Morissot – Espérance – Chateauboeuf - Dillon – Volga-plage – ZAC Rivière roche – Zac Etang Z'Abricot – Canal Alaric – TSF – Baie des Tourelles – Avenue Maurice Bishop

Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
		FORT DE FRANCE OUEST	Balata - Godissard –De Briand — Lotissement Les Pitons - Tivoli post-colon – Desrochers
		FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	Rivière l’or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine
		SCHOELCHER	Réservoir Dorwling Carter
SOURCE CRISTAL	STATION MEDAILLE	FORT DE FRANCE MEDAILLE	La médaille

7 LES VOLUMES : DU VOLUME PRELEVE AU VOLUME DISTRIBUE

7.1 LES VOLUMES PRELEVES

Toutes les déclarations de périmètre de protection des points de captage et autorisations de prélèvement sont validées par le préfet. Elles sont applicables immédiatement, notamment sur les débits réservés et les débits minimums biologiques (Dmb).

Ces Dmb visent à garantir un débit d’écoulement d’eau permanent dans les rivières y compris lors des épisodes de carême. L’objectif étant d’assurer une continuité écologique de la faune et de la flore.

Captages	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2018 / 2019
RIVIERE DUMAUZE - RIVIERE ABSALON - RIVIERE DUCLOS	5 393 154	5 449 092	5 654 090	6 417 089	5 392 107	-15,97%
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	8 230 994	8 159 698	8 448 303	8 849 297	8 004 038	-9,55%
TOTAL	13 624 148	13 608 790	14 102 393	15 266 386	13 396 145	-12,25%

7.2 LES VOLUMES PRODUITS

	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
Didier	537 835	430 493	453 927	435 707	409 748	402 810	436 353	436 986	430 776	442 670	431 736	451 281	5 300 322
Durand	729 507	674 095	702 491	650 403	677 918	640 484	633 001	621 501	627 156	614 264	589 770	607 056	7 720 446
Total 2019	1 267 342	1 104 588	1 156 418	1 086 110	1 087 666	1 043 294	1 069 354	1 058 487	1 057 932	1 056 934	1 021 506	1 058 337	13 067 968

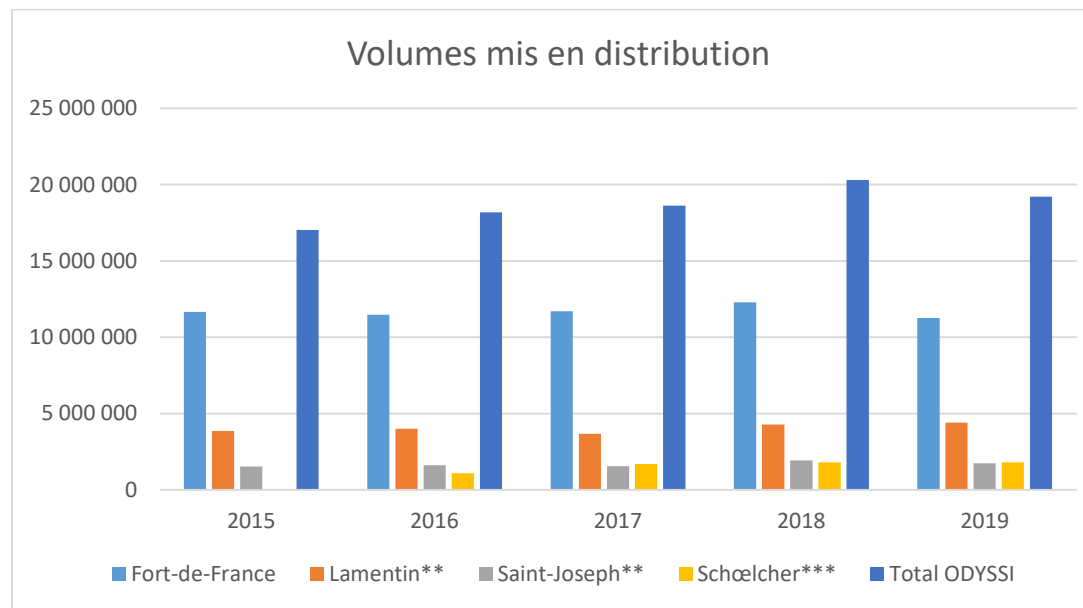
7.2.1 EVOLUTION DES VOLUMES ANNUELS PRODUITS

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Didier	5 215 044	5 091 223	5 014 773	5 319 762	5 544 791	6 288 231	5 300 322
Durand	7 745 489	8 312 484	8 337 391	7 744 423	7 856 865	7 946 852	7 720 446
Caféière	24 022	71 837	57 152	30 281	0	0	0
Total	12 984 555	13475544	13409316	13 094 466	13 401 656	14 235 083	13 067 968

7.3 LES VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION

Evolution annuelle des volumes mis en distribution

	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution en %
Fort-de-France	11 652 355	11 480 773	11 710 032	12 283 160	11 271 981	-8,23%
Lamentin**	3 855 849	4 008 479	3 668 146	4 272 601	4 407 219	3,15%
Saint-Joseph**	1 524 308	1 614 123	1 561 346	1 934 563	1 744 609	-9,82%
Schœlcher***		1 086 444	1 691 614	1 802 762	1 795 985	-0,38%
Total ODYSSI	17 032 512	18 189 819	18 631 138	20 293 086	19 219 794	-5,29%



** Les volumes mis en distribution sur le Lamentin et Saint-Joseph sont estimés à partir des relevés des compteurs de sectorisation.

*** à compter de mai 2016

Depuis le 1er mai 2016, ODYSSI a repris en régie la commune de Schœlcher. Il n'y a plus de vente en gros pour le territoire de Schœlcher, cette eau étant désormais distribuée directement par ODYSSI

7.4 LES VOLUMES VENDUS EN GROS

Le 1er mai 2016, ODYSSI a repris en Régie la commune de Schœlcher. L'eau antérieurement livrée en gros à Schœlcher est désormais distribuée directement aux abonnés de Schœlcher. Il n'y a donc plus aucune vente d'eau en gros.

LA QUALITE DES EAUX

7.5 SYNTHÈSE DU CONTRÔLE SANITAIRE



Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation Humaine Conformité des eaux (limites de qualité) Adduction CACEM - 2019

CAPTAGES (CAP)				
Nom des installations	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique*	Nbre de prélèvements	Conformité chimique*
RIVIERE ABSALON	5	100%	5	100%
RIVIERE ABSALON 2	2	100%	2	100%
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	12	100%	12	100%
RIVIERE DUCLOS	2	100%	2	100%
RIVIERE DUMAUZE	4	100%	4	100%
RIVIERE L'OR	2	100%	2	100%
SOURCE CRISTAL (2010)	1	100%	1	100%
Sous Total CAP	28	100,0%	28	100,0%
STATIONS DE TRAITEMENT (TTP)				
STATION DE CAFEIERE	6	100%	6	100%
STATION DE DIDIER	25	100%	25	96%
STATION DE DURAND	21	100%	21	100%
STATION DEMARCHE BAS	4	75%	4	100%
STATION MEDAILLE	12	100%	12	100%
Sous Total TTP	212	99,5%	289	99,7%
UNITES DE DISTRIBUTION (UDI)				
CENTRE SUD	62	100%	62	100%
FORT DE FRANCE NORD	30	96%	30	100%
FORT DE FRANCE SUD	89	100%	89	100%
FORT DE FRANCE MEDAILLE	23	100%	23	100%
LAMENTIN CENTRE	26	100%	26	100%
LAMENTIN EST	5	100%	5	100%
SCHOELCHER NORD	20	100%	20	100%
SCHOELCHER SUD	12	100%	12	100%
Sous Total UDI	267	99,6%	267	100,0%
Sous Total TTP/ UDI	479	99,6%	556	99,8%
Total prélèvements			584	

*Les taux de conformités sont calculés par rapport au respect des limites impératives

7.6 RESULTATS DE L'AUTOCONTROLE QUALITE 2019

	2018	2019	Evolution 2018/2019 en %
Nb d'analyses Turbidité	4454	2960	-33,54%
Nb de dépassements Turbidité	22	6	-72,72%
Taux de conformité Turbidité	99.5%	99.8%	0,3pts
Nb d'analyses Aluminium	877	1870	+113,23%
Nb de dépassements Aluminium	25	4	-84%
Taux de conformité Aluminium	97.15%	99.8%	2,65pts
Nb d'analyses Chlore	4412	4046	-8,30%
Nb de dépassements Chlore	30	9	-70%
Taux de conformité Chlore	99.32%	99.8%	0,48pts
Nb d'analyses pH	4346	4012	-7,69%
Nb de dépassements pH	16	1	-93,75%
Taux de conformité pH	99.63%	99.9%	0,27pts

8 LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE

8.1 LES MODALITES DE TARIFICATION

8.1.1 LE TYPE DE TARIFICATION

La facturation des abonnés particuliers est semestrielle (2 fois par an et par secteur).

Les abonnés dont la consommation est supérieure à 4,5 m³ jour sont facturés tous les trimestres.

La facturation comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m³ livrés.

Cette part fixe correspond aux charges d'investissement et aux charges fixes d'exploitation (entretien du compteur, relevé, facturation, encaissement...).

8.1.2 LES CATEGORIES DE TARIFS

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les tarifs sont harmonisés sur tout le territoire desservi par ODYSSI.

Les abonnés de la commune de Schœlcher ont bénéficié de ces tarifs à compter du 1^{er} mai 2016, date de la reprise en régie de l'exploitation sur la commune de Schœlcher.

La part variable fait l'objet d'une tarification par tranche progressive depuis le 1^{er} janvier 2016.

Il existe un tarif pour la vente d'eau brute, faisant l'objet d'une convention entre l'abonnée et ODYSSI

8.1.3 LES MODALITES D'EVOLUTION ET DE REVISION

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration d'ODYSSI. Ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2017 ont été approuvés par délibération du Conseil d'Administration d'ODYSSI le 29/12/2015.

8.1.4 LES AUTRES PRESTATIONS

Les autres prestations (installations de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc...) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 29 décembre 2015.

8.1.5 LES REDEVANCES PERÇUES POUR LE COMPTE DE TIERS

La réglementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des taxes et des redevances ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers.

Il s'agit en l'occurrence de :

- La T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux au taux de 2,10 %.
- L'octroi de mer régional (O.M.R.) (équivalent à 1,5% de la part eau). Cette taxe est collectée pour le compte de la Région Martinique
- Les redevances ODE au 1er janvier 2019 :
 - la redevance pour préservation de la ressource : taux à 0,12 €/m³
 - la redevance pour pollution domestique : le taux est de 0,26 €/m³

9 LES INVESTISSEMENTS

9.1 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

9.1.1 LES ETUDES REALISEES

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité / objectif poursuivis
Saint-Joseph	Maitrise d'œuvre pour la construction d'un réservoir de tête et d'une station de pompage sur l'UPEP de Durand	Construire un réservoir de tête à une côte supérieure à la station de Durand alimenté par une station de pompage
Fort de France/Le Lamentin	Etude de sécurisation de l'alimentation en eau potable du secteur Jambette/Californie	Interconnecter les réseaux d'adduction entre le réservoir Chateauboeuf et les zones industrielles de Californie, Jambette et les Mangles
Fort de France	Conception/Réalisation de réhabilitation des prises d'eau de Duclos et Dumauzé de l'UPEP de Didier	Réhabilitation des prises d'eau selon les normes
Schœlcher	Sécurisation de l'alimentation en eau potable : adduction de Norley vers le quartier	Renforcement et renouvellement des réseaux d'eau potable dans certains quartiers de Schœlcher

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité / objectif poursuivis
	démarche bas / Cité Saint Georges/Les Hauts de Madiana / Fond Lahaye/Rue des Maraîchers/Fond Batelière	
Fort de France	Etude pour la réhabilitation du réservoir Evêché et le confortement du talus du réservoir	Restaurer la toiture du réservoir, consolider la structure existante, mise aux normes des cuves et stabiliser le talus
Fort de France	Etude de sécurisation du réseau d'adduction d'eau potable au droit de la RN9	Reprise du réseau d'adduction d'eau potable
Fort de France	Travaux de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable quartier Rivière l'OR et alimentation à partir du réservoir de Rodate - Tranche 2	Renouvellement du réseau de distribution d'eau potable
Saint-Joseph/Le Lamentin	Interconnexion Saint-Joseph/Lamentin: Sécurisation de la branche Bélème par Durand	Sécuriser l'alimentation en eau potable sur la branche Bélème, des réservoirs Jambette l'étang et Choco-Choisy.

9.1.1 REHABILITATION D'OUVRAGE

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
Fort de France	Travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la zone industrielle de Jambette – Réhabilitation du réservoir de Chateauboeuf	Remise en service du réservoir de Chateauboeuf	Reprise du génie civil, Reprise de l'étanchéité intérieure, Reprise de la chambre des vannes, Peinture, Pose des gardes corps et des échelles d'accès, Clôture et portail. Pose de débitmètres et de régulateur de pression

9.1.2 CONSTRUCTION D'OUVRAGES

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
Fort de France/Le Lamentin	Travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la zone industrielle de Jambette	Pose de la canalisation entre le réservoir Chateauboeuf et les zones industrielles de Californie, Jambette et les Mangles	Pose de tuyau de diamètre 300mm, Pose de regard pour les vannes motorisées,

10 LES PERSPECTIVES

Les principaux chantiers d'ODYSSI sont toujours les mêmes :

- L'optimisation des achats,
- L'amélioration de la gestion des subventions (PPI ...),
- L'anticipation de l'avenir en pilotant une prospective,
- L'optimisation des coûts (gestion du parc automobile, gestion locaux, optimisation personnel, etc...)
- La gestion et la valorisation du capital humain en liaison avec Gestion Prévisionnel des Emplois et des Compétences,
- L'amélioration de la communication interne et externe.

ODYSSI poursuivra également ses travaux afin d'améliorer sa productivité, sécuriser son alimentation en eau et améliorer son rendement de réseau : Un vaste projet d'optimisation du rendement réseau est en cours. Il vise aussi à optimiser le renouvellement du réseau.

Assainissement collectif



11 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

11.1 LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service assainissement collectif exploite les stations et ouvrages d'épuration ainsi que les réseaux de collecte des eaux usées sur l'ensemble du territoire de la CACEM : Fort-de-France, Schoelcher, Saint-Joseph et Le Lamentin.

ODYSSI possède également sa propre unité de traitement des matières de vidange.

11.2 LES MISSIONS DU SERVICE

Les principales missions du service sont :

- ~ De protéger notre environnement en éliminant la pollution contenue dans les eaux usées dans le cadre réglementaire.
- ~ De répondre aux attentes des abonnés tout en participant à l'amélioration du cadre de vie et au développement durable.

12 LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

12.1 LES USAGERS NON-DOMESTIQUES

	EXPLOITATION ODYSSI				
	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schoelcher	Lamentin	Total exploitation ODYSSI
Nombre de conventions de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	4	0	0	4	8
Liste de ces établissements	PROCHIMIE (Zac Rivière Roche) CET (lixiviat) Clinique Saint PAUL Distillerie DILLON	-	-	PROCHIMIE CHU Mangot VULCIN Abattoir départemental Martinique Viande	-

12.2 LE RESEAU DE COLLECTE

Il y a deux types de réseaux sur les communes composants l'agglomération :

- ~ Gravitaire : les eaux usées s'écoulent gravitairement jusqu'à la STEP et en passant par un poste de relevage quand cela est nécessaire sur l'ensemble du territoire
- ~ Gandillon du nom de son concepteur. Réseau sous vide qui a la particularité d'aspirer les effluents même à faible pente. Il y a 6 collecteurs qui sont curés une fois par semaine. Uniquement sur Fort-de-France. Système unique au monde.

12.3 LES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PARC DES STATIONS D'EPURATION

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Fort-de-France	Dillon II	Boues activées	Biologique	60 000	1999	Mécanique
	Dillon I	Boues activées	Biologique	25 000	1990	Mécanique
	Godissard	Boues activées	Biologique	13 000	1981	Mécanique
	Lunette Bouillée	Boues activées	Biologique	450	1978	Vidangeur
	Les Charmilles	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Les Meynard	Boues activées	Biologique	30	1991	Vidangeur
	la fontanes	boues activées	biologique	150		vidangeur
	la jambette	boues activées	biologique	500		vidangeur
	les hammeaux de la vallée	Boues activées	biologique			vidangeur
	Les terrasses de balata	Boues activées	biologie		2014	vidangeur
	Lot Modeste	Boue activée	Biologique	150		
	TOTAL FORT-DE-FRANCE			98 770		
Schœlcher	Pointe des Nègres	Physico-chimique	Biofiltration	30 000	2001	Mécanique
	Fond Lahayé	Boues activées	Biologique	4 000		Mécanique
	TOTAL SCHOELCHER			34 000		
Saint-Joseph	Rosières	Boues activées	Biologique	2500	1972	Vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	Biologique	500	1999	Vidangeur

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
	Rivière Blanche Sud	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Ramedace Nord	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Choisy	Boues activées	Biologique	200		Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	Biologique	185		Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Ramedace Sud	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	Biologique	125		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	Biologique	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	Biologique	75		Vidangeur
	Presqu’île	Boues activées	Biologique	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	Biologique	25	2000	Vidangeur
	Choco choisi	Boues activées	biologie	500	2014	vidangeur
	Morne Basset 2	Boues activées	Biologique	75		Vidangeur
	TOTAL SAINT-JOSEPH			5 035		
Lamentin	Gaigneron	Boue activées	Biologique	35000	2002	mécanique
	Acajou	Boues activées	Biologique	5000	1990	Mécanique
	Pelletier – Désirade	Boues activées	biologique	3500	2001	Mécanique
	Long Pré	Boues activées	biologique	1200	1975	Vidangeur
	Sarrault	Boues activées	biologique	150		Vidangeur
	Roche Carré	Boues activées	biologique	500		Vidangeur
	Centre Nautique	Boues activées	biologique	130		Vidangeur
	TOTAL LAMENTIN			45 480		
TOTAL ODYSSI			183 285			

13 BILAN PAR STEP

Les stations de traitement des eaux usées supérieures à 2 000 EH exploitées directement par ODYSSI.

De plus, il y a des difficultés à prévoir pour l'avenir : il n'y a pas de filière d'élimination des sables d'assainissement en Martinique et il devient difficile de stocker ces tonnes de déchets.

13.1 STATION D'EPURATION DE LA POINTE DES NEGRES

Code SANDRE : 080000197229



13.1.1 LE RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 5 dont 4 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

13.1.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

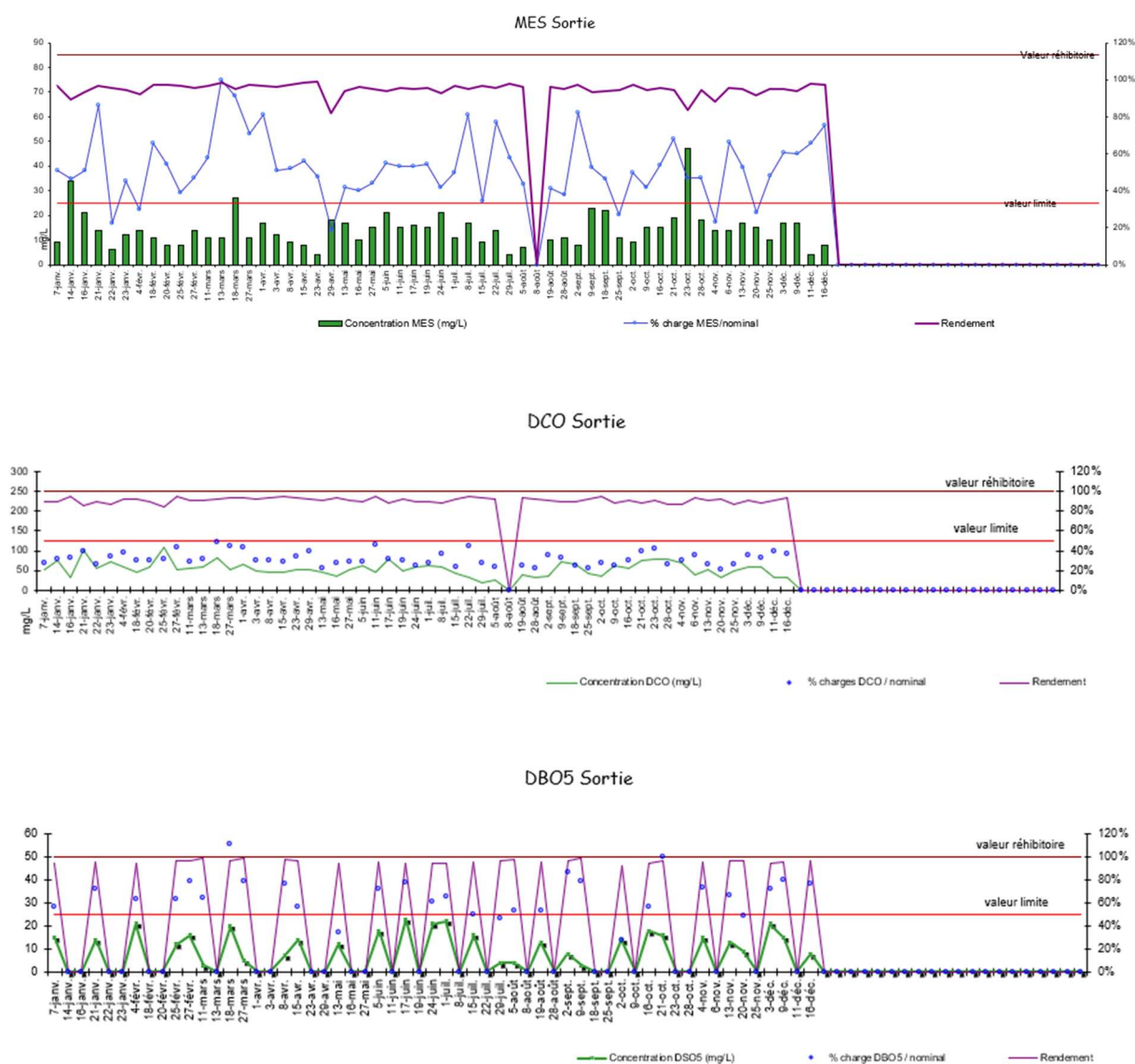
La station d'épuration de Pointe des Nègres, d'une capacité de 30 000 EH, épure les effluents de Schœlcher et Fort-de-France Ouest. Elle est de type physicochimique avec bio-filtration et est

alimentée par des postes de refoulement en réseau. Elle est aussi équipée d'une bache eau pluviale, d'un stockeur de boues, d'une bache de collecte des matières de vidange et de 2 lignes de centrifugation des boues à fonctionnement alterné.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	30 000	21427	71%
Débit moyen journalier	m ³ /jour	5 000	3351,29	67%
DBO5	Kg/jour	1 900	1270,30	67%
DCO	Kg/jour	6 800	2170	32%
MEST	Kg/jour	2 000	1058	53%

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	25	47	14,2	4
DCO	125	107	54,6	21
DBO5	25	23	13,3	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	99	94.96	82
DCO	70	95	91.16	85
DBO5	90	99	96.33	92

Selon la DEAL, la station est non conforme
Arrêté d'exploitation obtenu en décembre 2019

Les sous-produits de l'épuration

	2016	2017	2018	2019	Evolution (pts)
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	348.6	330	354	293,4	-60,6
Siccité moyenne (%)	29	29	30	30	-
Refus de dégrillage (T)	18	21	12	12	-
Sables (T)	14.28	14	25	16,7	-8,3
Graisses collectées (m3)	174	103	113	86	-27

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).
Les autres sous-produits sont évacués à la décharge « Petit Robert ».
Les boues sont évacuées vers Terraviva

Evènements notaires

Arrêté d'exploitation obtenu en décembre 2019

Projets pour la STEP

- RAS

13.1.3 LE MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : Mer des Caraïbes (émissaire de rejet en mer de 1,2 km).

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

13.2 STATION D'EPURATION DE DILLON FILIERE I

CODE SANDRE : 080000197209



13.2.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 7 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

13.2.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

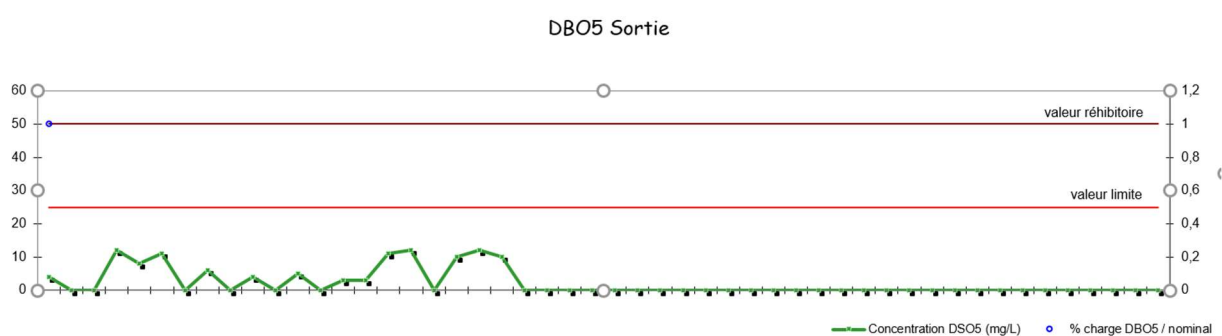
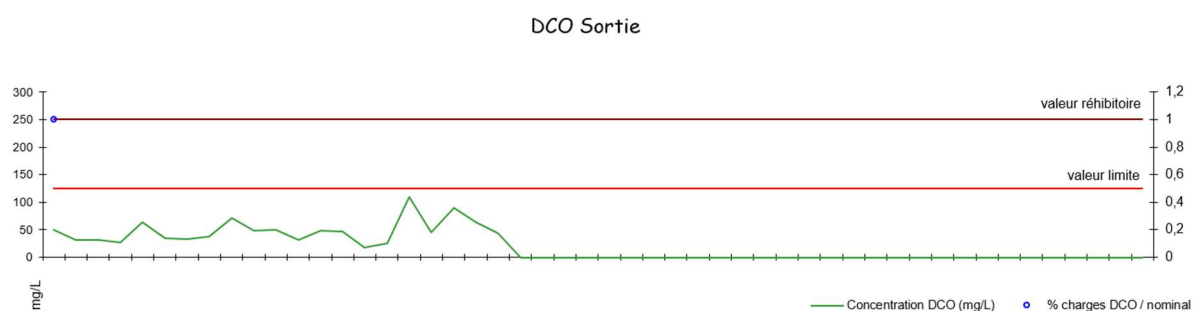
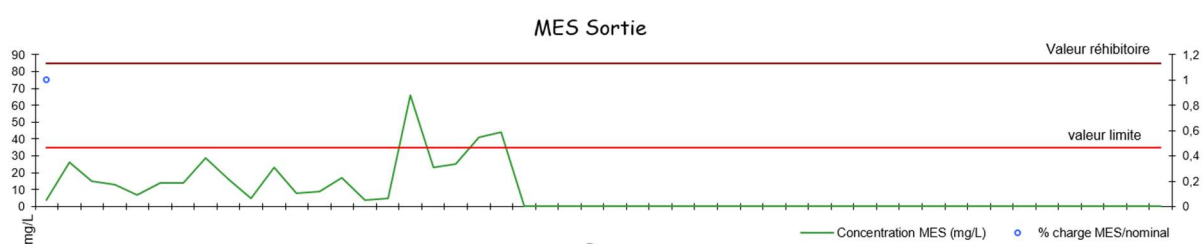
La Station d'épuration de Dillon F1, d'une capacité de 25 000 EH est une station de type à boues activées, aération prolongée par turbines. Elle est alimentée par des postes de refoulement en réseau ; Elle est équipée d'un concentrateur de boues et de 2 unités de centrifugation pour la déshydratation des boues.

Elle dessert la commune de Fort-de-France

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	éq/habitant	25 000	10772	43%
Débit moyen journalier	m³/jour	5 000	2813	56%
DBO5	Kg/jour	1 500	646,3	43%
DCO	Kg/jour	2 275	1164	51%
MEST	Kg/jour	1 750	627	36%

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	25	66	15,8	4
DCO	125	110	41	18
DBO5	25	12	6	3

Rendement (%)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	91,4	99,34	91,09	58,75
DCO	83,8	95,51	87,95	42,86
DBO5	90	99,09	95,41	73,33

Selon la DEAL, la station est non conforme

Les sous-produits de l'épuration

	2016	2017	2018	2019	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	227,31	141,25	177,91	219,83	41,92
Siccité moyenne (%)	17,03	17,18	16,52	15,81	-0,71
Refus de dégrillage (T)	13	10,246	13,1	10,63	-2,47
Sables (T)	128,7	100	118	118	-
Graisses collectées (m3)	120	96	144	140	-4

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge de « Petit Robert ».

Les boues sont évacuées vers Terraviva

Evènements notoires

Départ de Mr ERUAM de la fonction de responsable de station pour un autre poste

Fin de l'Arrêté d'exploitation en décembre 2019.

Projets pour la STEP

Démarrage des travaux

- Pose d'une centrifugeuse
- Pose d'un dégrilleur automatique

13.2.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : Embouchure Rivière Monsieur (FRJR115)

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

13.3 STEP DILLON FILIERE II

Code SANDRE : 080000297209



13.3.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 11 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 01

13.3.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

Type à boues activées - aération prolongée par turbines, elle est alimentée par des postes en réseau dont le principal fonctionne comme un déversoir d'orage. Elle est également équipée d'une stabilisation des boues, oxydation par turbines, d'un concentrateur de boues et 2 unités de centrifugation communes à l'unité de traitement Dillon I.

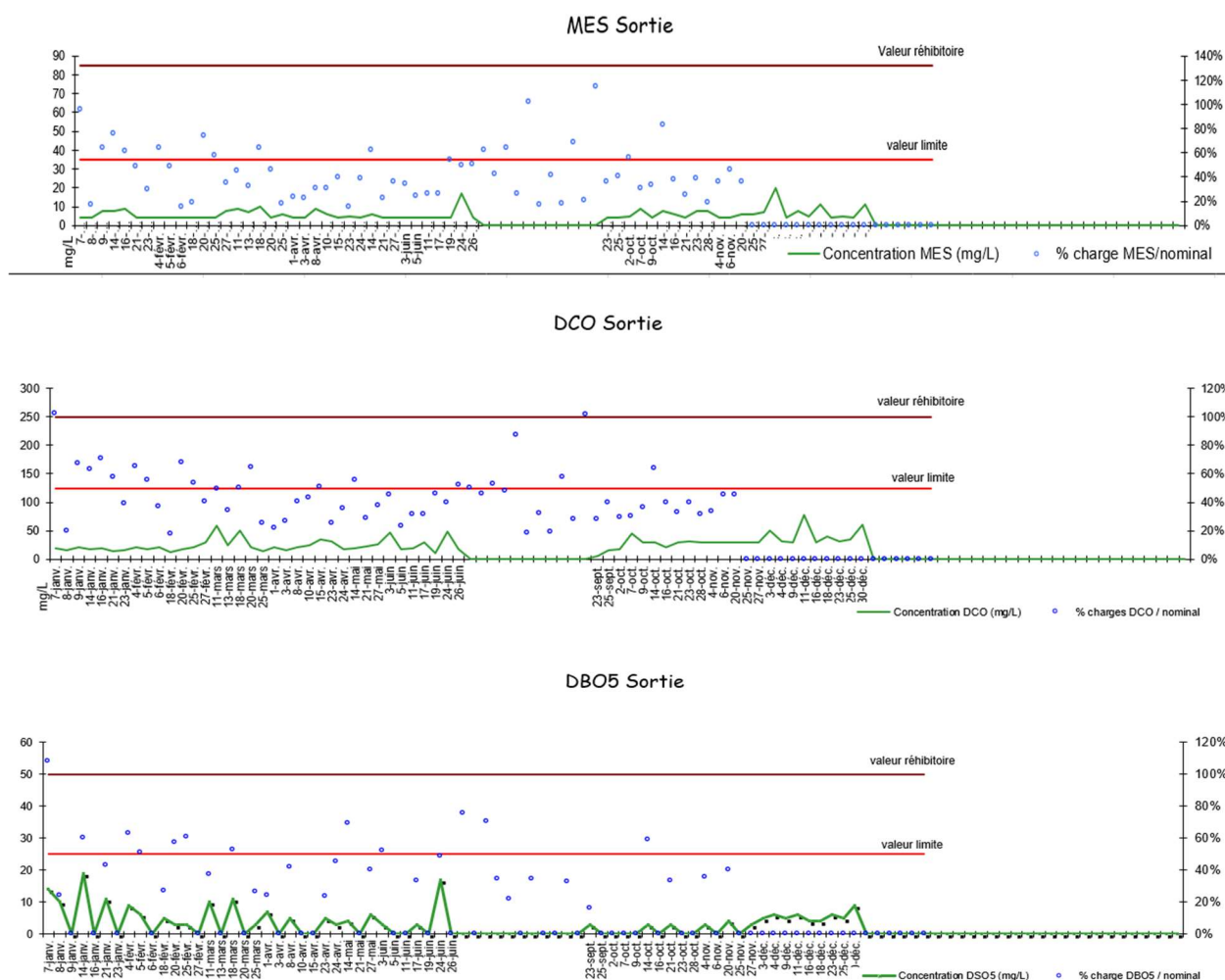
Commune desservie : Fort de France.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	60 000	27 812	46%
Débit moyen journalier	m ³ /jour	12000	6076	51%
DBO5	Kg/jour	3 600	1668,70	46%
DCO	Kg/jour	6 660	2954,90	44%
MES	Kg/jour	4 200	1857,40	44%

Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	25	20	5,8	4
DCO	125	78	27	6
DBO5	25	19	6,1	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99,49	97,6	92
DCO	83,8	98,18	93,4	78,03
DBO5	90	99,35	97,3	93,33

Selon la DEAL, la station est non conforme

Les sous-produits de l'épuration

	2016	2017	2018	2019	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	232,61	186,45	228,55	216,17	-12,38
Siccité moyenne (%)	16,82	16,79	16,34	15,66	-0,68
Refus de dégrillage (T)	15,106	14,84	16,6	13,37	-3,23
Sables (T)	211,2	138,6	84	109	25
Graisses collectées (m3)	360	222	228	280	52

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge « petit robert ».

Les boues sont évacuées vers Terraviva.

Evènements notoires

Départ de Mr ERUAM de la fonction de responsable de station pour un autre poste
Fin de l'Arrêté d'exploitation en décembre 2019.

Projets pour la STEP

Démarrage des travaux

- Pose de deux aérateurs
- Pose de 4 démarreurs progressifs

13.3.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : FRJR115 - Rivière Monsieur

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

13.4 STEP GODISSARD

Code SANDRE : 080000497209



13.4.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 6 dont 3 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

13.4.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

Description du système : type à boues activées moyenne charge avec oxydation par turbines, et alimentée par un bassin d'écêtement. Une stabilisation des boues et un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

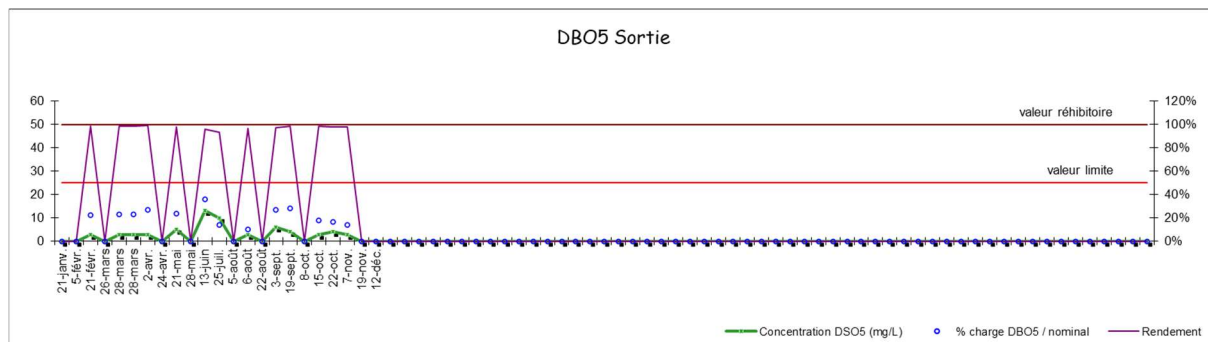
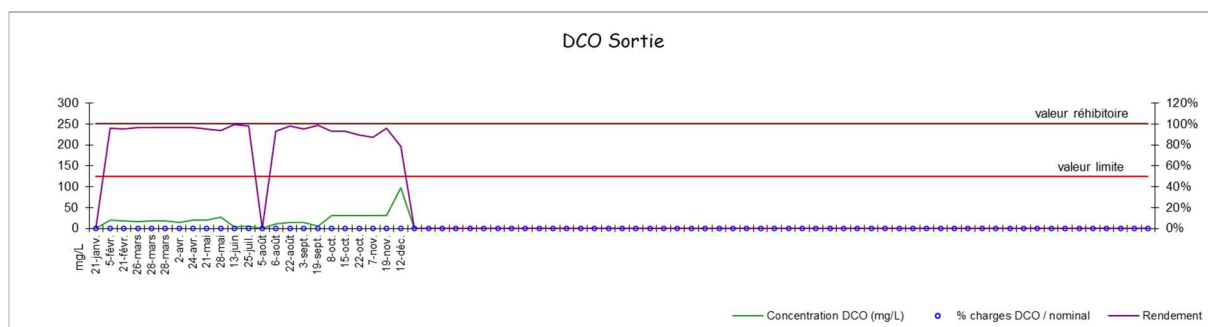
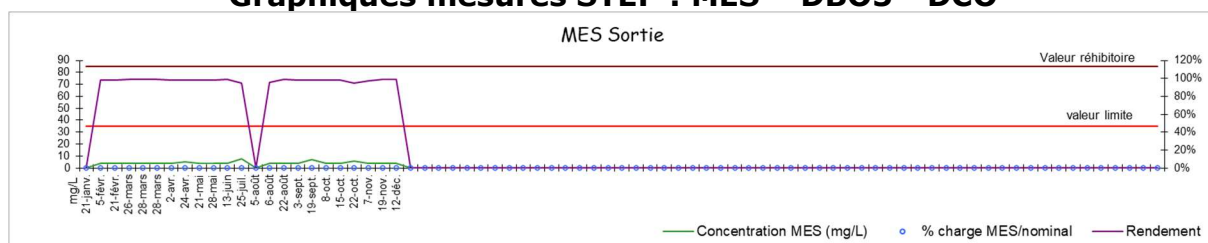
Commune desservie : Fort-de-France

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	13 000	3753,33	29%
Débit moyen journalier	m ³ /jour	1 950	930,96	48%
DBO5	Kg/jour	1 040	225,2	22%
DCO	Kg/jour	1 170	434,9	37%
MES	Kg/jour	1 040	239,7	23%

Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	8	4,5	4
DCO	125	97	22,9	3
DBO5	25	13	5,1	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99,18	97,85	95
DCO	75	99,51	94,42	78,49
DBO5	80	99,03	97,65	93,33

Selon la DEAL, la station est conforme

Les sous-produits de l'épuration

	2016	2017	2018	2019	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	43,25	34,91	46,5	53,54	7,04
Siccité moyenne (%)	13	12	12	11	-1
Produits de dégrillage (T)	4,868	4,445	4,010	6,23	2,22
Sables (T)	29,7	69,3	35,42	9,9	-25,52
Graisses collectées (m3)	12	18	13	12	-1

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge petit Robert

Les boues sont évacuées vers Terraviva.

Evénements notoires

RAS

Projets pour la STEP

Demande de vérification des systèmes de levage aux services logistique et contrôle interne (sur toutes stations)

13.4.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Madame

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

13.5 STEP DE FOND LAHAYE

Code SANDRE : 080000297229



13.5.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 1

Autorisation rejet établissements industriels : 0

13.5.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de Fond-Lahayé est à boues activées avec oxydation par turbines. Elle est alimentée en eau brute par un collecteur gravitaire et un poste de relevage. Elle est équipée d'un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

Commune desservie : Fond-Lahayé (Schœlcher).

Caractéristiques principales

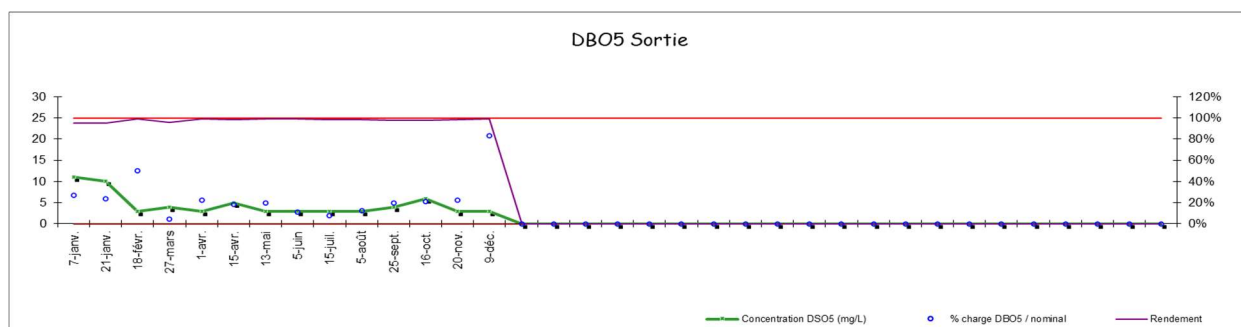
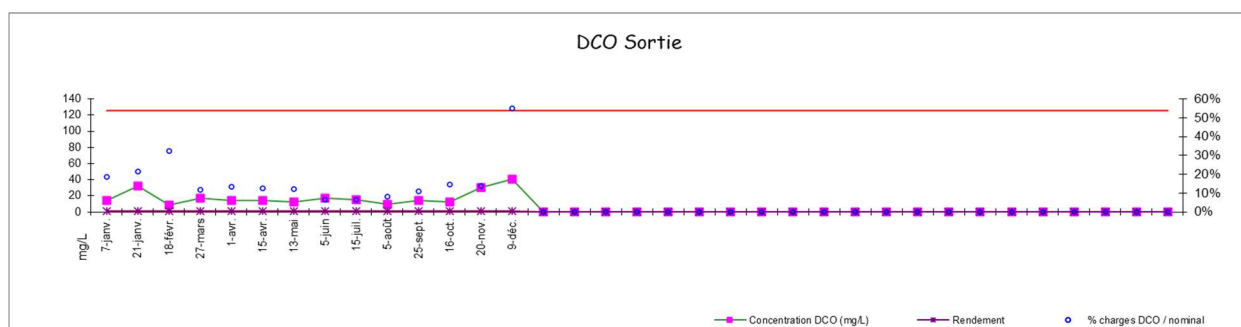
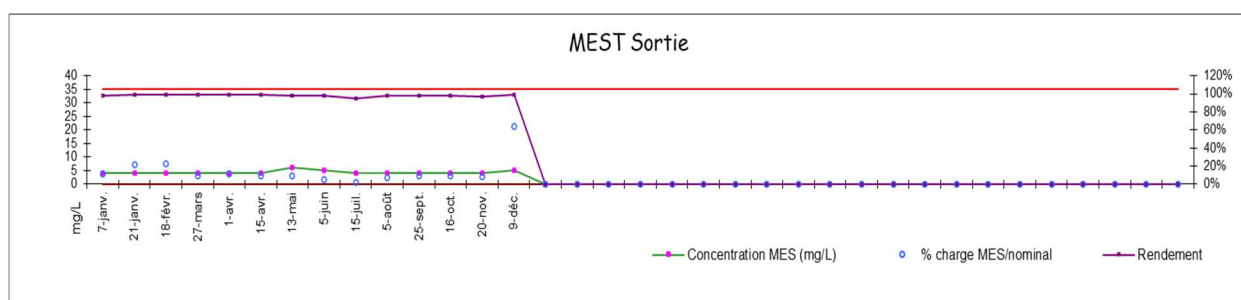
		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	4 000	882	22%

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Débit moyen journalier	m ³ /jour	375	190,64	51%
DBO5	Kg/jour	216	52,9	24%
DCO	Kg/jour	540	91,9	17%
MES	Kg/jour	360	51,4	14%



Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	25	6	4,3	4
DCO	125	41	18	9
DBO5	35	11	4,6	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		MAXI	MOYEN	MINI
MES	90	99,2	97,95	95,18
DCO	75	98,8	96,13	91,1
DBO5	70	99,46	97,99	95

Selon la DEAL, la station est non conforme

Les sous-produits de l'épuration

	2016	2017	2018	2019	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	7,61	5,5	7,12	4,03	-3,09
Siccité moyenne (%)	16	15	16	15	-1
Refus de dégrillage (T)	0,180	0,165	0,18	-	-
Sables (T)	83	26,4	24	14,85	-9,15
Graisses collectées (t)	96	92	27	24	-3

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Petit Robert

Les boues sont évacuées vers Terraviva.

Evènements notoire

Mise en route du nouveau poste de refoulement de fond laye

Projets pour la STEP

Changement de la passerelle centrale du bassin d'aération

Changement des escaliers du bassin d'aération (structure métallique fortement corrodée)

13.5.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Duclos

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

13.6 STATION D'EPURATION DE ROSIERE

Code SANDRE : 080000197224



13.6.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 8 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

13.6.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

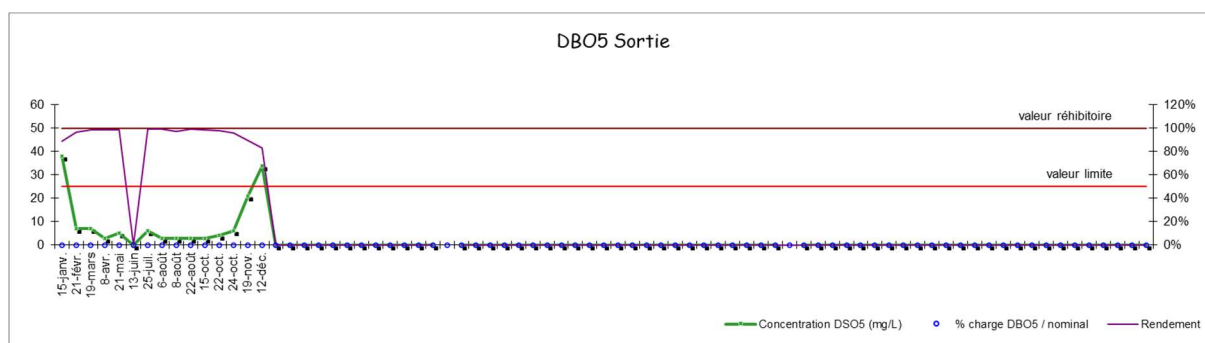
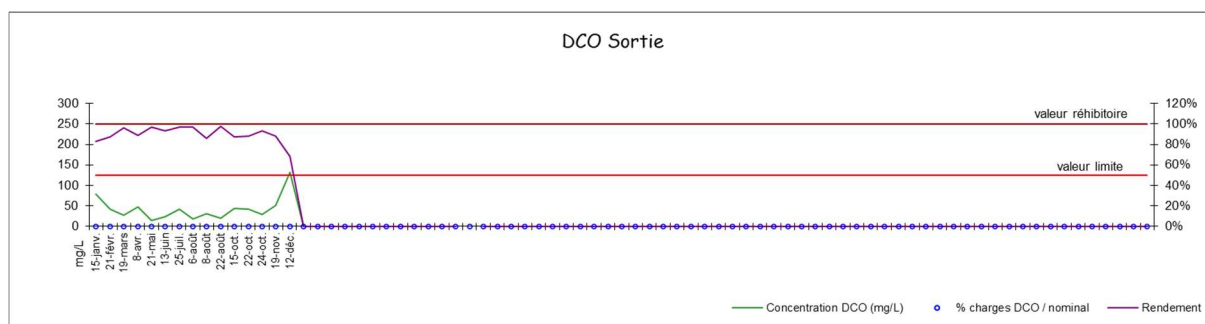
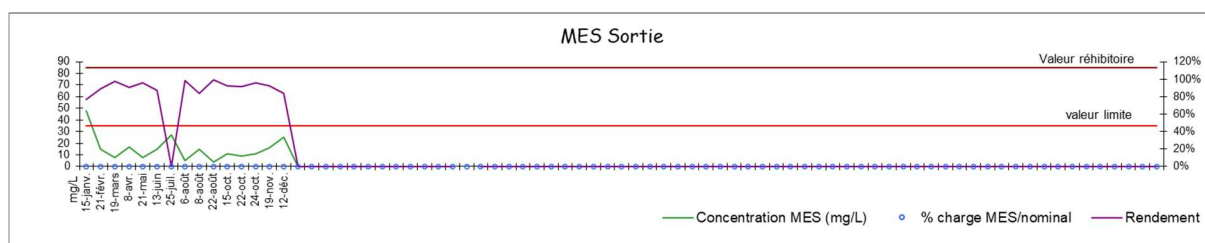
Description du système : type boues activées avec oxydation par turbines et réacteurs biologiques séquencés, Extractions des boues assurées par camion vidangeur.

Commune desservie : Saint-Joseph

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	2500	1545	62%
Débit moyen journalier	m ³ /jour	375	263	70%
DBO5	Kg/jour	150	92,7	62%
DCO	Kg/jour	-	144,1	-
MES	Kg/jour	-	61,1	-

Résultats en sortie de STEP **Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO**



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	48	15,6	4
DCO	125	132	42,8	14
DBO5	25	38	10,2	3

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99	91	77
DCO	75	97	90	68
DBO5	80	99	96	83

Selon la DEAL, la station est non conforme

Les sous-produits de l'épuration

	2016	2017	2018	2019	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	19,13	15,05	12,64	9,94	-2,7
Siccité moyenne (%)	20,69	21,80	20,21	19,76	-0,45
Refus de dégrillage (t)	4,315	3,791	4,13	5,5	1,37
Sables (T)	9,9	4,52	3,73	-	-
Graisses collectées (m3)	29	0	0	-	-

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Petit robert

Les boues sont évacuées vers Terraviva.

Projets pour la STEP

- RAS

Evènements notaires

- RAS

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : ravine rosière

Nom du bassin versant : mer des caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

13.7 STEP DE GIGNERON

Code SANDRE : 080000197213



13.7.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : Réseau de type Séparatif

Postes de refoulement : 15

13.7.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de traitement de type biologique, d'une capacité de 35 000 EH. Elle est équipée d'une filière de prétraitement, d'un dispositif de collecte et d'intégration de matières de vidanges par le biais de 2 fosses tampons, de 2 filières de traitement biologiques et de 2 centrifugeuses.

Commune desservie : Le Lamentin

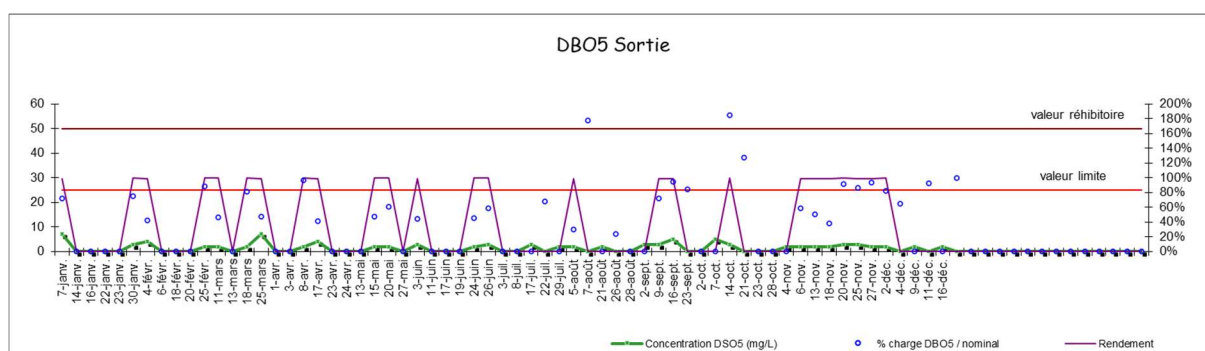
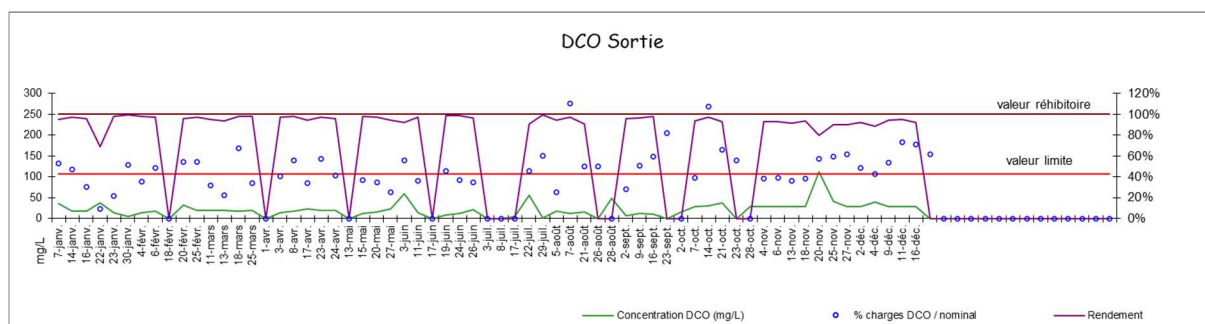
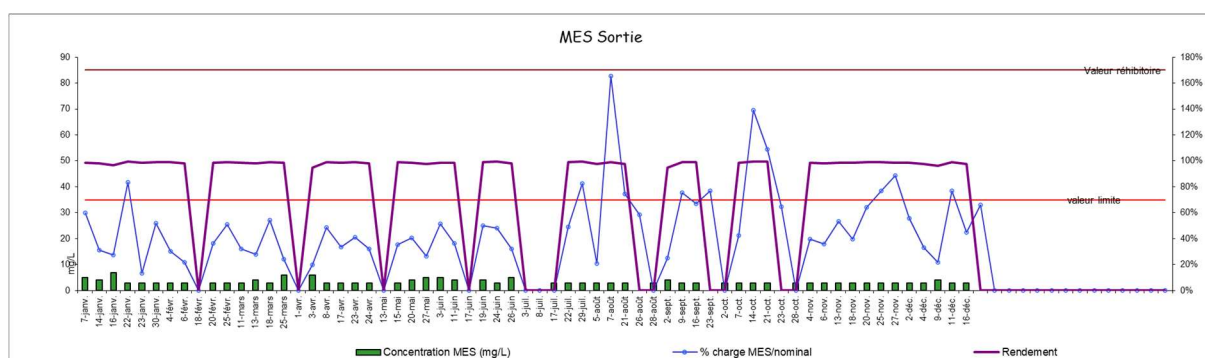
Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	35000	13097	37%
Débit moyen journalier	m ³ /jour	7000	2296,24	33%
DBO5	Kg/jour	2100	785,8	37%
DCO	Kg/jour	2500	1208,3	48%

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
MES	Kg/jour	1225	-	-

(Seule la filière B a fonctionné en 2019: 17500 EQ→ ce sont des arrivées et des sorties communes comparé à Dillon 1 et 2 qui ont des arrivées et des sorties individuelles)

Résultats en sortie de STEP Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	7	3,5	3
DCO	125	113	24,7	3
DBO5	25	7	2,9	2

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99,54	98,43	95
DCO	75	99,72	94,53	69,17
DBO5	80	99,67	99,09	98,18

Selon la DEAL, la station est non conforme

Les sous-produits de l'épuration

	2016	2017	2018	2019	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	178	147	199	186	-13
Siccité moyenne (%)	19	19	21	20	-1
Refus de dégrillage (T)	1	0.64	-	4	4
Sables (T)	8.25	0.50	-	6	6
Graisses collectées (T)	90	120	-	108	108

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation.

Evènements notoire

Réhabilitation filière A – elle devait être en route depuis juillet 2019 mais retard a cause d'un effondrement.

Projets pour la STEP

Transfert des effluents vers acajou

Mise en route des deux filières A et B

13.7.3 MILIEU RECEPTEUR :

Bassin hydrographique : MARTINIQUE
Type : Eau douce de surface
Nom : Rivière Lézarde
Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes
Zone Sensible : Hors Zone Sensible
Sensibilité azote : Non
Sensibilité phosphore : Non

13.8 STEP DE ACAJOU

Code SANDRE : 080000297213



13.8.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : Réseau de type séparatif
 Postes de refoulement : 3

13.8.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de traitement de type biologique.
 Commune desservie : Le Lamentin

Caractéristiques principales

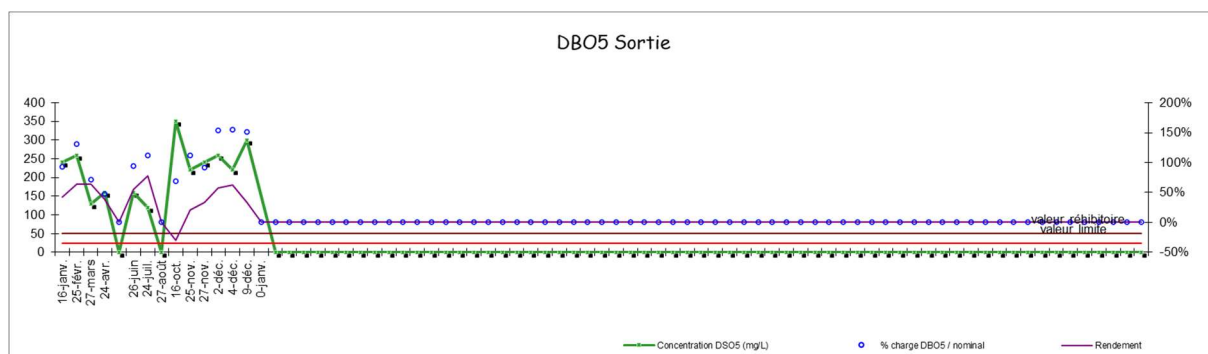
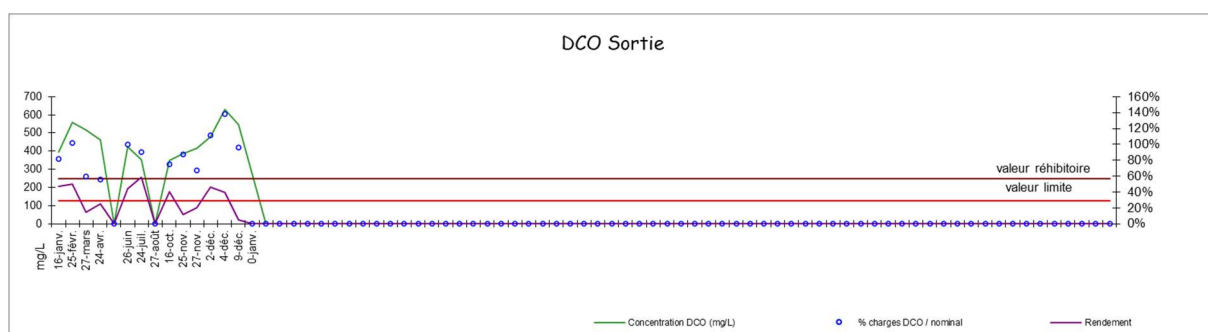
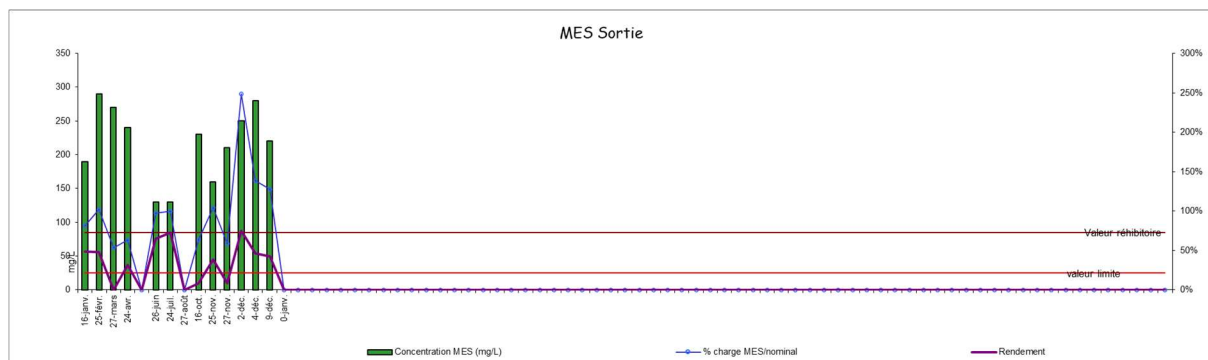
		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	5000	5333	106%
Débit moyen journalier	m ³ /jour	750	775	103%
DBO5	Kg/jour	300	320	106%
DCO	Kg/jour	600	532	89%
MES	Kg/jour	300	309	103%

La station est en surcharge – non conforme



Résultats en sortie de STEP

Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	290	216	130
DCO	125	629	459	350
DBO5	25	350	222	120

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	75	40	0
DCO	75	59	34	5
DBO5	80	78	43	0

La station est non conforme. Cette station est en surcharge hydraulique et ne peut permettre un traitement conforme de ses effluents.

Un poste de refoulement a été construit en 2018 mais à cause des derniers éboulements à ACAJOU, celui-ci est pour le moment inexploitable.

Les sous-produits de l'épuration

	2016	2017	2018	2019	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	28	27	8,46	18	9,54
Siccité moyenne (%)	16	17	-	-	
Refus de dégrillage (T)		4	-	-	
Sables (T)	5.25	0	-	-	
Graisses collectées (m3)	5	1	-	-	

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Petit Robert

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation.

Evènements notoire

Eboulement route – report du transfert des effluents

Projets pour la STEP

Suppression de la station
Pose d'un nouveau refoulement
Transfert des effluents

13.8.3 MILIEU RECEPTEUR :

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

13.9 STEP DE PELLETIER DESIRADE

Code SANDRE : 080000397213



13.9.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : réseau de type séparatif

Postes de refoulement : 5

13.9.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

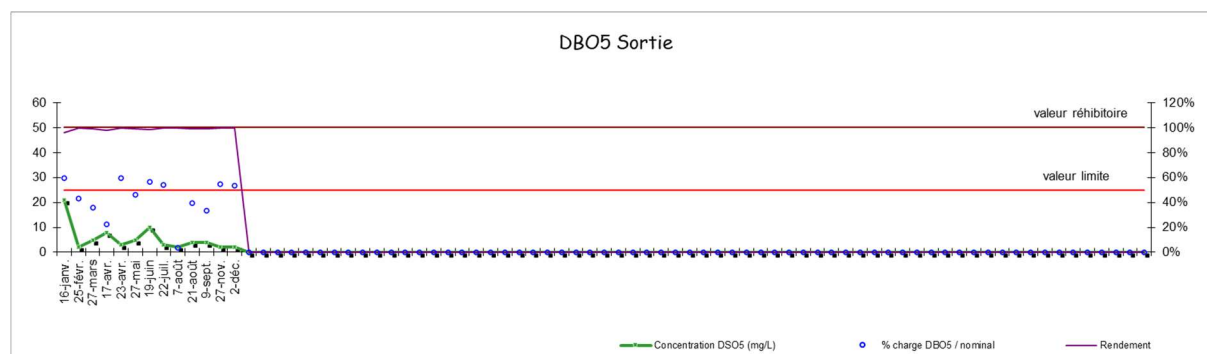
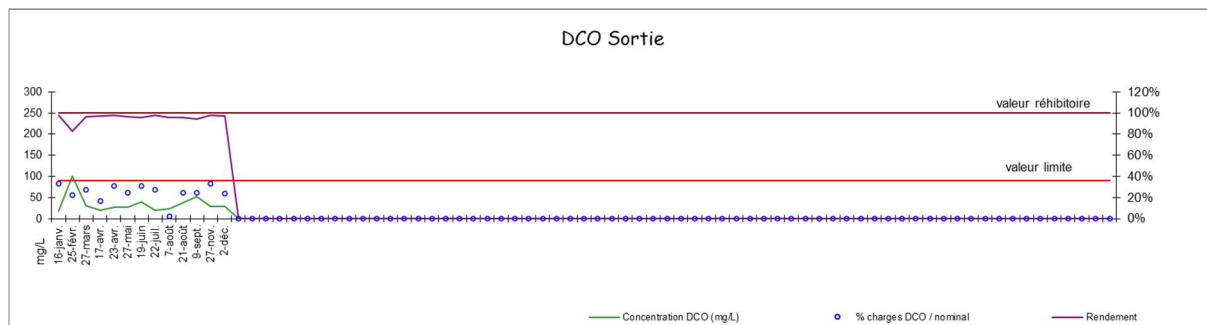
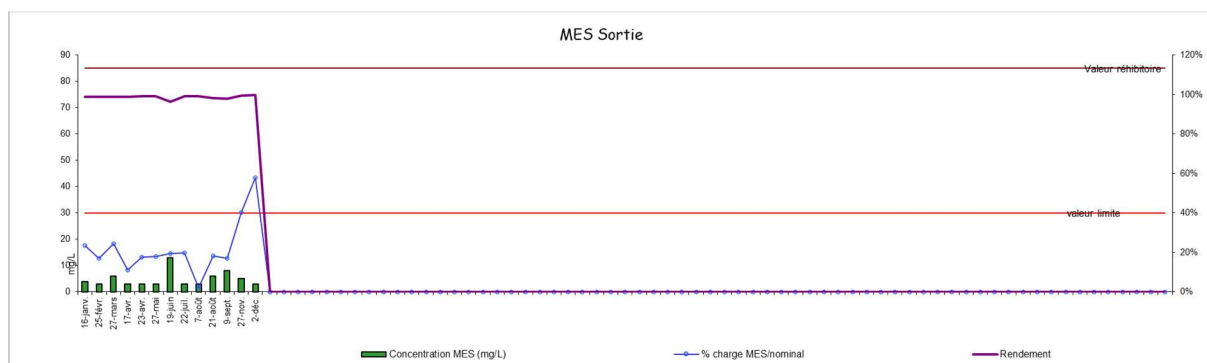
La station de traitement de type biologique, d'une capacité de 3 500 EH. Elle est équipée d'une filière de prétraitement, d'un dispositif de collecte et d'intégration de matières de vidanges par le biais de 2 fosses tampons, d'une filière de traitement biologique et d'une presse à boue

Commune desservie : Le Lamentin

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	3500	1517	43,34%
Débit moyen journalier	m ³ /jour	700	166	24%
DBO5	Kg/jour	210	91	43%
DCO	Kg/jour	560	138,5	25%
MES	Kg/jour	315	69,3	22%

Résultats en sortie de STEP **Graphiques mesures STEP : MES – DBO5 - DCO**



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	13	4,8	3
DCO	125	101	35,2	19
DBO5	25	21	5,5	2

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99,77	98,73	96,29
DCO	75	98,19	95,67	82,76
DBO5	80	99,8	98,98	96,11

Selon la DEAL, la station est conforme

Les sous-produits de l'épuration

	2016	2017	2018	2019	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	8.8	11	11	10,6	-0.4
Siccité moyenne (%)	14	13	15	14	-1

Evènements notoire

RAS

Projets pour la STEP

RAS

13.9.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

13.10 LES MINI-STATIONS :

13.10.1 TABLEAU RECAPITULATIF

Commune	Nom station	Type	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Saint-Joseph	Presqu'île	Boues activées	50	-	Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	25	2000	Vidangeur
	Morne basset 2	boues activées	NF	-	vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	500	1999	Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	150	-	Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	125	-	Vidangeur
	Rivière Blanche Sud	Boues activées	200	-	Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	185	-	Vidangeur
	Ramedace Nord	Boues activées	200	-	Vidangeur
	Ramedace Sud	Boues activées	150	-	Vidangeur
	Choisy	Boues activées	200	-	Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	100	-	Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	75	-	Vidangeur
Fort-de-France	Lunette Bouillée	Boues activées	450	-	Vidangeur
	Charmilles	Boues activées	200	-	Vidangeur
	la jambette	boues activées	500	2015	vidangeur
	hameau de la vallée	boues activées	NF	-	vidangeur
	lotissement modeste	boues activées	NF	-	vidangeur
	la fontane	boues activées	NF	-	vidangeur
	terrasse de balata	boues activées	NF	-	vidangeur
	Les Meynards	Boues activées	50	-	Vidangeur
Lamentin	Centre nautique	Boues activées	500	-	Vidangeur
	Sarraut	Boues activées	150	-	Vidangeur
	Roche carré	Boues activées	500	-	Vidangeur
	Long Pré	Boues activées	1200	-	vidangeur
total	25		5010	-	

13.10.2 LEURS RESEAUX DE COLLECTE

La plupart des réseaux sont hors normes et nécessitent une réhabilitation à condition que les différents syndicats passent une convention avec ODYSI sur les modalités de transfert.

13.10.3 LEURS SYSTEMES DE TRAITEMENT

Description des systèmes : type à boues activées, oxydation par turbine,
Milieux récepteurs : Ravine ou canal réseau pluvial.

13.10.4 CONTROLE DES MINI STEP

MINI-STEP	ENTREE			SORTIE			Rendement			Confor mité (oui ou non)	BOU ES m3
	DB O5 mg/ L	DC O mg /L	ME S mg/l	DBO 5 mg/L (25m g/l)	DC O mg /L (12 5 mg /l)	ME S mg /L (35 mg /l)	DB O5 (60 %)	DC O (60 %)	MES(60 %)		
CHOISY										non	
HAMEAU X	880	1185	280	12	49	13	98,64 %	95,86 %	95,36%	oui	N.C.
PRESQU'I LE	680	1171	510	15	126	81	97,79 %	89,24 %	84,12%	oui	N.C.
RIVIERE BLANCHE N	900	1160	760	32	169	78	96,44 %	85,43 %	89,74%	oui	N.C.
RIVIERE BLANCHE S										non	
RAMEDA CE N	380	473	310	70	131	85	81,58 %	72,30 %	72,58%	oui	N.C.
RAMEDA CE S	60	90	50	40	139	99	33,33 %	- 54,44 %	-98,00%	non	N.C.
BAMBOU DUSCHA MPS	460	652	360	40	149	160	91,30 %	77,15 %	55,56%	non	N.C.
MORNE BASSET	320	1714	1400	30	156	120	90,63 %	90,90 %	91,43%	oui	N.C.
LUNETTE BOUILLEE	900	1303	900	30	82	54	96,67 %	93,71 %	94,00%	oui	N.C.
MONTRO SE	300	584	440	6	87	11	98,00 %	85,10 %	97,50%	oui	N.C.
BELLE ETOILE	260	428	440	60	434	270	76,92 %	- 1,40%	38,64%	non	N.C.
CHARMIL LE	210	90	95	146	68	41	30,48 %	24,44 %	56,84%	non	N.C.

ROCHES CARREES	290	464	180	50	218	120	82,76 %	53,02 %	33,33%	non	N.C.
CENTRE NAUTIQUE	10	52	49	10	15	25,7	0,00%	71,15 %	47,55%	oui	N.C.
LONG PRE	720	945	1000	7	29	12	99,03 %	96,93 %	98,80%	oui	
LONG PRE	20	156	110	16	93	18	20,00 %	40,38 %	83,64%	oui	
SARRAUL T	15	140	92	70	219	120	- 366.67 %	- 56,43 %	-30,43%	non	N.C.
LOTISSEM ENT MODESTE	60	128	65	5	71	26	91,67 %	44,53 %	60,00%	oui	N.C.
MORNE BASSET oxifix	200	318	65	35	73	22	82,50 %	77,04 %	66,15%	oui	N.C.
HAMEAU X RAVINE VILAINE										non	
LA FONTANE	280	395	240	8	48	35	97,14 %	87,85 %	85,42%	oui	N.C.
LA JAMBETT E	30	4	3	39	3	4	- 30,00 %	25,00 %	-33,33%	non	N.C.
CHOCO CHOISY	60	157	24	3	4	63	95,00 %	97,45 %	-162,50%	non	N.C.
TERRASSE DE BALATA	280	465	140	26	61	32	90,71 %	86,88 %	77,14%	oui	N.C.
LLS MEYNAR D	142	142	150	40	40	157	71,83 %	71,83 %	-4,67%	non	N.C.

14 TARIFICATION ET LES RECETTES DE SERVICE

14.1 LES MODALITES DE TARIFICATION

14.1.1 LE TYPE DE TARIFICATION

La facturation des abonnés particuliers est semestrielle (2 fois par an et par secteur).

Les abonnés dont la consommation est supérieure à 4,5 m³ jour sont facturés tous les trimestres.

La facturation comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m³ livrés.

14.1.2 LES MODALITES D'EVOLUTION ET DE REVISION

Les tarifs sont votés par le Conseil d'Administration d'ODYSSI. Ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2017 ont été approuvés par délibération du Conseil d'Administration d'ODYSSI le 29/12/2015.

14.1.3 LES AUTRES PRESTATIONS

Les autres prestations (installations de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc....) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 29 décembre 2015.

14.1.4 LES REDEVANCES PERÇUES POUR LE COMPTE DE TIERS

La réglementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des taxes et des redevances ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers.

Il s'agit en l'occurrence de :

- la T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux au taux de 2,10 %.
- La redevance ODE au 1^{er} janvier 2016 : modernisation des réseaux de collecte : le taux est de 0,15€/m³

15 LES INVESTISSEMENTS

15.1 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

15.1.1 LES ETUDES REALISEES

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité / objectif poursuivis
CACEM	Réhabilitation des postes de refoulement	Amélioration et renforcement des équipements des postes de refoulement
Le Lamentin	Mise en œuvre d'un nouvel itinéraire de la canalisation de refoulement entre le PR Acajou et celui de Mahault	Transférer les effluents du poste de refoulement d'Acajou vers le poste de Mahault

15.1.1 REHABILITATION D'OUVRAGE

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
Fort de France	Mise en œuvre d'une nouvelle centrifugeuse, remplacement du dégrilleur automatique et fourniture de deux turbines d'aération sur la Station de Dillon	Sécuriser et améliorer le traitement des eaux usées par la mise en œuvre d'une centrifugeuse performante et le remplacement des turbines d'aérations	Pose d'une nouvelle centrifugeuse, Pose de turbines d'aération

15.1.2 CONSTRUCTION D'OUVRAGES

COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Finalité des travaux	Description des travaux réalisés
Le Lamentin	Transfert des effluents de la STEU de Long Pré vers celle de Gaigneron T2 Lot2	Transfert des effluents via le poste de refoulement de Petit Manoir	Construction d'un nouveau poste de refoulement de 8 mètres de profondeur
Le Lamentin	Transfert des effluents de la STEU de Long Pré vers celle de Gaigneron T2 Lot2	Transfert des effluents via le poste de refoulement de Petit Manoir vers la STEP de Gaigneron	Construction d'un nouveau poste de refoulement de 8 mètres de profondeur

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



16 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a imposé aux communes de mettre en place avant le 31 décembre 2005 un service public d'assainissement non collectif, cette compétence a été créée par la Communauté d'Agglomération Centre Martinique le 1er janvier 2006.

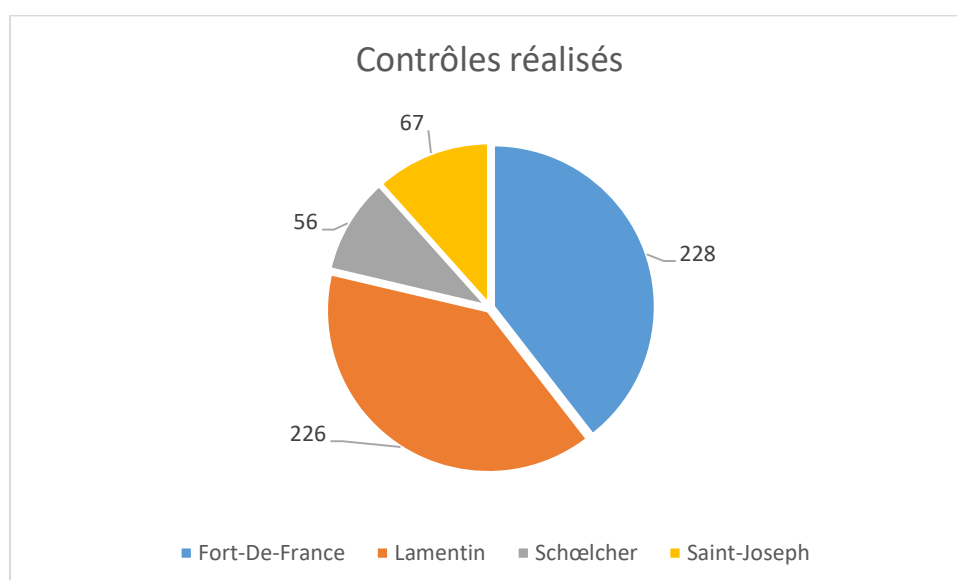
Ce service, à caractère industriel et commercial, est chargé du contrôle initial des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées, ainsi que du contrôle de bon fonctionnement des installations existantes (*environ 20000 sur la Communauté d'Agglomération Centre Martinique*).

17 LES CONTROLES

17.1.1 BILAN D'ACTIVITE PAR COMMUNE

NBRE DE DOSSIERS PAR COMMUNE

	2017	2018	2019	Evolution
Fort-De-France	229	245	228	-6,94%
Lamentin	248	254	226	-11,02%
Schœlcher	52	45	56	24,44%
Saint-Joseph	99	115	67	-41,74%
TOTAL	628	659	577	-12,44%



18 LES NOTAIRES

18.1 DIAGNOSTICS ASSAINISSEMENT REALISES DANS LE CADRE DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

EN NOMBRE

	2017	2018	2019	Evolution
Fort-de-France	133	154	134	-12,99%
Schœlcher	14	18	26	44,44%
Saint Joseph	23	29	26	-10,34%
Lamentin	44	64	47	-26,56%
TOTAL ODYSSI	214	265	233	-12,08%

